

Rapport de gestion intermédiaire 2

Au 30 juin 2022

Table des matières

FAITS SAILLANTS	2
ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS	3
COMMENTAIRES PRÉALABLES	4
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	6
I - STRATÉGIE DE CROISSANCE	9
STRATÉGIE DE CROISSANCE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	9
II - ANALYSE DES RÉSULTATS, DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE - CONSOLIDÉ	24
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	24
ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE EN EXPLOITATION	25
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	27
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	30
SITUATION DE TRÉSORERIE	33
SITUATION FINANCIÈRE	35
SAISONNALITÉ	38
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	39
III - MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	40
COMBINÉ	43
BAIIA(A)	44
COEFFICIENT D'ENDETTEMENT NET	45
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT, FLUX DE TRÉSORERIE DISCRÉTIONNAIRES, RATIO DE RÉINVESTISSEMENT ET RATIO DE DISTRIBUTION	46
IV - ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION - COMBINÉ	47
PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	47
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION COMBINÉ DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	48
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION COMBINÉ DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2022	49
V - AUTRES ÉLÉMENTS	50
ENGAGEMENTS	50
ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT	50
FACTEURS DE RISQUE ET D'INCERTITUDES	50
CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES	50

Faits saillants

Pour les périodes de trois mois closes le 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé		Combiné ⁽¹⁾	
	2022	2021	2022	2021
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 298	1 323	1 452	1 485
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	168	147	185	164
Résultat d'exploitation	45	24	53	33
BAIIA(A) ⁽³⁾	121	106	133	117
Résultat net	14	(12)	14	(12)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	10	(16)	10	(16)
Par action (de base et dilué)	0,10 \$	(0,16 \$)	0,10 \$	(0,16 \$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	97	84	—	—
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	86	66	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾	13	(7)	—	—

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé		Combiné ⁽¹⁾	
	2022	2021	2022	2021
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	2 979	2 952	3 327	3 315
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	395	353	433	392
Résultat d'exploitation	136	102	158	124
BAIIA(A) ⁽³⁾	294	257	316	279
Résultat net	71	28	71	32
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	60	20	60	24
Par action (de base et dilué)	0,59 \$	0,18 \$	0,59 \$	0,23 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	234	217	—	—
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	222	181	—	—
	Au 30 juin	Au 31 déc.	Au 30 juin	Au 31 déc.
Total de l'actif	6 305	5 751	6 685	6 162
Emprunts - Solde du capital	3 256	3 682	3 593	4 030
Total emprunts projets	2 956	3 141	3 293	3 489
Total emprunts corporatifs	300	541	300	541

⁽¹⁾ Le Combiné, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

⁽³⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

- Croissance de 89 % du résultat d'exploitation et de 15 % du BAIIA(A) consolidés pour le deuxième trimestre 2022.
- Croissance de 35 % du résultat d'exploitation et de 15 % du BAIIA(A) consolidés pour la période de six mois close le 30 juin 2022.
 - Hausse principalement attribuable aux prix de marché élevés applicable à certains contrats de compléments de rémunération en France pour lesquels un projet législatif de partage avec l'État français des revenus générés au-delà des prix de contrats est en discussion au Parlement.

Abréviations

AO	Appel d'offres
BAIIA	Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements
BAIIA(A)	Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements ajusté pour tenir compte des autres éléments
CAE	Contrat d'achat d'électricité
CAE corporatif	Contrat d'achat d'électricité par les sociétés commerciales et industrielles
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information financière
CR	Compléments de rémunération
DDM	Douze derniers mois
DM I et II	Énergie Éolienne Des Moulins S.E.C.
EIP	Energy Infrastructure Partners
EDF	Electricité de France
GW	Gigawatt
GWh	Gigawatt-heure
HQ	Hydro-Québec
IFRS	Normes internationales d'information financière
LP I	Énergie Éolienne Le Plateau S.E.C.
LP II	Énergie Éolienne Communautaire Le Plateau S.E.C.
MW	Mégawatt
MWac	Mégawatt alternating current
MWdc	Mégawatt direct current
MWh	Mégawatt-heure
NYSERDA	New York State Energy Research and Development Authority
Participations	Participations dans des Coentreprises et entreprises associées
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
RECs	Renewable Energy Certificates
REPowerEU	Action européenne conjointe en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable
Roncevaux	Énergie Éolienne Roncevaux S.E.C.
SDB I	Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3
SDB II	Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 4
TWh	Térawatt-heure

Définitions

Actifs comparables

Ensemble des parcs et centrales en service durant la totalité d'une période donnée et de sa période de comparaison.

Repowering

Projets d'augmentation de puissance installée par le remplacement d'équipements.

CAE corporatif en additionnalité

Le CAE corporatif en additionnalité est un contrat d'achat d'électricité par des sociétés commerciales et industrielles qui contribue au développement de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable. Sa signature permet de sécuriser l'investissement nécessaire à la construction et à la mise en service d'un actif.

Commentaires préalables

Général

Ce rapport de gestion intermédiaire porte sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022 par rapport aux périodes correspondantes de 2021, de même que sur la situation financière de la Société au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et leurs notes annexes contenus dans le présent rapport intermédiaire, ainsi qu'avec les états financiers consolidés et leurs notes annexes contenus dans le plus récent rapport annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Des renseignements additionnels sur la Société, incluant la notice annuelle, les rapports annuels précédents, les rapports de gestion et les états financiers consolidés audités, ainsi que les communiqués, sont publiés séparément et sont disponibles sur les sites de Boralex (www.boralex.com) et de SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, Boralex ou la Société désigne, selon le cas, Boralex et ses filiales et divisions ou Boralex ou l'une de ses filiales ou divisions. Les renseignements contenus dans ce rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 2 août 2022, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le rapport de gestion intermédiaire et les états financiers consolidés. À moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée selon les IFRS de la Partie I du manuel de CPA Canada. Les états financiers inclus dans le présent rapport de gestion ont été établis selon les IFRS applicables à la préparation d'états financiers, IAS 1, « Présentation des états financiers » et présentent des données comparatives à 2021.

Comme il est décrit à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières*, l'information comprise dans ce rapport de gestion inclut des mesures de performance d'actifs et de secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'information financière présentée dans ce rapport de gestion, ainsi que les montants apparaissant dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens. Les sigles « M\$ » et « G\$ » signifient « million(s) de dollars » et « milliard(s) de dollars », respectivement. Mentionnons également que les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers.

Tous les renseignements qui figurent dans le présent rapport sont arrêtés au 30 juin 2022, sauf pour le nombre de sites qui est arrêté en date du 2 août 2022. La puissance installée est arrêtée en date du 30 juin 2022 et du 2 août 2022.

Les données financières liées à nos activités en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni sont converties en dollars canadiens en utilisant le taux moyen de la période concernée. Ainsi, les écarts de change mentionnés dans le présent rapport de gestion résultent de la conversion de ces données en dollars canadiens.

Le tableau ci-dessous donne le détail des taux de change en devise canadienne par unité monétaire comparative pour les périodes couvertes par nos états financiers et dans le présent rapport de gestion.

	Taux de clôture ⁽¹⁾		Taux moyen ⁽²⁾	
	Au 30 juin	Au 31 décembre	Pour les périodes de six mois closes les 30 juin	
Devise	2022	2021	2022	2021
USD	1,2873	1,2637	1,2715	1,2470
EUR	1,3496	1,4373	1,3892	1,5026
GBP	1,5675	1,7107	1,6495	1,7313

⁽¹⁾ Source: Bloomberg

⁽²⁾ Source: Banque du Canada - Moyenne des taux de change quotidiens

Avis quant aux déclarations prospectives

Le rapport de gestion a pour but d'aider le lecteur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes susceptibles d'influer sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Boralex. Par conséquent, certaines déclarations, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Elles sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses de la direction de Boralex en date du 2 août 2022.

Ces renseignements prospectifs comprennent des déclarations sur les stratégies de la Société, le plan stratégique, le modèle d'affaires (incluant en ce qui concerne les résultats et le rendement pour des périodes futures, les cibles de puissance installée, de BAIIA(A)¹ et de flux de trésorerie discrétionnaires², la croissance organique et la croissance par fusions et acquisitions, l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », le paiement du dividende trimestriel, les objectifs liés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)), les objectifs de la Société, le partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets de 400 MW chacun dont le développement dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec, les projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou inscrits au Chemin de croissance de la Société et le rendement qu'on s'attend à en tirer, le BAIIA(A), les marges du BAIIA(A) et les flux de trésorerie discrétionnaires ciblés ou ceux qu'on prévoit obtenir dans le futur, les résultats financiers prévus de la Société, la situation financière future, les objectifs de puissance installée ou de croissance du nombre de mégawatts, incluant ceux formulés dans le cadre du portefeuille de projets et du Chemin de croissance de la Société, les perspectives de croissance, l'échéancier prévu des mises en service des projets, la production anticipée³, les programmes de dépenses en immobilisations et d'investissements, l'accès aux facilités de crédit et au financement, l'impôt sur le capital, l'impôt sur le revenu, le profil de risque, les flux de trésorerie et les résultats ainsi que leurs composantes, le montant des distributions et des dividendes qui seront versés aux porteurs de titres, ainsi que le ratio de distribution⁴ qui est prévu, la politique en matière de dividendes et le moment où ces distributions et ces dividendes seront versés. Les

événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans ces déclarations prospectives.

Les renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les occasions qui pourraient se présenter dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges de BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et l'information financière prospective ou les attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations aient été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Les flux de trésorerie discrétionnaires sont une mesure financière non conforme aux PCGR, laquelle n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

³ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁴ Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

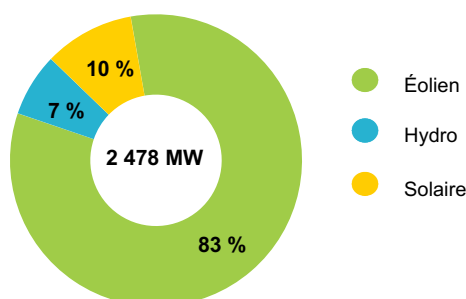
Description des activités

Boralex est une société canadienne qui exerce ses activités dans le domaine de l'énergie renouvelable depuis plus de 30 ans. À ce titre, avec l'appui d'un effectif de 562 personnes, elle développe, construit et exploite des installations pour la production d'électricité au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, Boralex a plus que doublé sa puissance installée au cours des cinq dernières années, laquelle était de 2 478 MW au 30 juin 2022. La Société développe un portefeuille de projets équivalent à près 4 GW dans l'éolien et le solaire et à plus de 200 MW dans le stockage d'énergie, guidée par ses valeurs et sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Les projets en construction ou prêts à construire représentent 152 MW additionnels et entreront en service d'ici la fin de 2023, tandis que le portefeuille de projets sécurisés représente 554 MW. Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à son audace, sa discipline, son expertise et sa diversité, elle demeure une référence de son industrie.

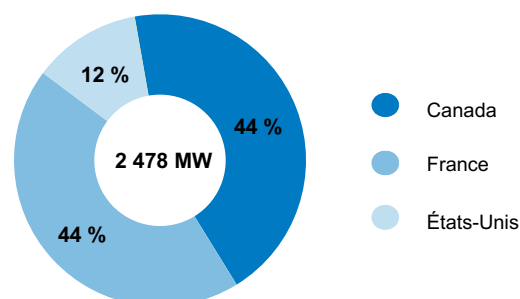
Répartition sectorielle et géographique

Au 30 juin 2022, la Société était active dans trois secteurs de production d'énergie complémentaires : éolien, solaire, et hydroélectrique. Au 2 août 2022, la puissance installée est de 2 478 MW. Le secteur éolien compte pour la majorité de la puissance installée de Boralex. La composition du portefeuille énergétique en exploitation de la Société au 2 août 2022 est illustrée ci-dessous.

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Puissance installée⁽¹⁾⁽²⁾

	Canada		France		États-Unis		Total	
	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites
Sites éoliens	985	23	1 068	67	—	—	2 053	90
Sites solaires ⁽³⁾	1	1	34	4	209	7	244	12
Centrales hydroélectriques	100	9	—	—	81	7	181	16
	1 086	33	1 102	71	290	14	2 478	118

⁽¹⁾ La puissance installée dans ce rapport de gestion tient compte de 100 % des filiales de Boralex dans la mesure où Boralex détient le contrôle. De plus, elle tient compte de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle et qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le présent rapport de gestion, ce qui correspond à 170 MW dans le cas des coentreprises exploitant les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, au Québec, soit 50 % d'une puissance installée totale de 340 MW, et à 50 MW dans le cas des participations dans deux parcs éoliens au Québec par rapport à leur puissance installée totale de 96 MW.

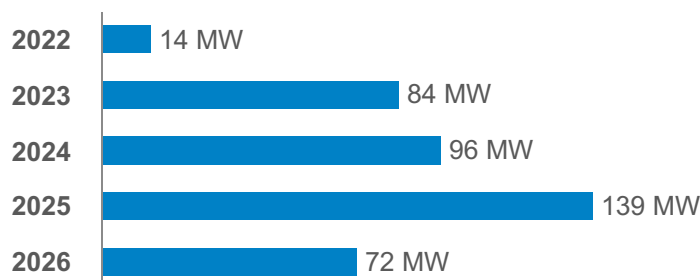
⁽²⁾ Un premier actif de stockage, d'une puissance installée de 2 MW, a été mis en service le 1^{er} mars 2020 sur un site éolien existant en France. Cet actif bénéficiait d'un contrat initial de 2 ans qui a été prolongé de 12 mois. La puissance des actifs de stockage n'est pas incluse dans le total de la puissance installée de Boralex.

⁽³⁾ La puissance installée comprend 100 % de la puissance du site solaire La Clé des Champs, en France, soit 9 MW. Au 30 juin 2022, le site était en service à 75 % de sa puissance totale, soit 7 MW. Les travaux se poursuivent pour la mise en production de la puissance restante.

Sources des produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération

Au 30 juin 2022, une proportion de **98 %⁽¹⁾** de la puissance installée de Boralex était assujettie à des contrats de vente d'énergie à des prix déterminés et indexés ou à des compléments de rémunération avec des prix plancher⁽²⁾. La durée résiduelle moyenne pondérée de ces contrats est de **12 ans**. La Société estime que des sites équivalant à 405 MW (16 % de la puissance installée ou 13 % de la production actuelle anticipée en excluant les projets du *Chemin de croissance* pour lesquels des contrats ont été sécurisés) verront leurs contrats arriver à échéance d'ici décembre 2026. Si de nouveaux contrats ne sont pas négociés d'ici là, cette production sera alors vendue au prix du marché. La Société prévoit poursuivre la signature de contrats d'achat d'électricité auprès de sociétés commerciales et industrielles pour ses projets en développement et ses projets d'augmentation de puissance.

Puissance installée des parcs ayant des contrats arrivant à échéance d'ici le 31 décembre 2026



Durée résiduelle moyenne pondérée des contrats au 30 juin 2022

Canada et États-Unis	14 ans
France et autres	9 ans
Moyenne pondérée globale	12 ans

CAE corporatifs, actifs existants :

- 5 ans - Orange (2020) ;
- 3 ans - Auchan (2020) ;
- 5 ans - IBM (2021) ;
- 3 ans - l'Oréal (2021).

CAE corporatif, projet en construction:

- 20 ans - METRO France (2021).

¹ Le pourcentage de puissance installée assujettie à des contrats de vente d'énergie ou de compléments de rémunération est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Les compléments de rémunération (« CR »), lesquels représentent une subvention gouvernementale et prennent la forme d'une prime entre le prix de vente de l'énergie et un tarif de référence établi pour chaque contrat, sont comptabilisés au même moment que les produits de la vente d'énergie auxquels ils sont liés. Lorsque le prix de vente de l'énergie est supérieur au tarif de référence, un CR négatif est comptabilisé jusqu'à concurrence des sommes perçues depuis le début du contrat au titre du CR pour chaque contrat. Compte tenu que la Société n'a pas d'obligation légale ou implicite de payer les CR négatifs en excès des CR reçus, les montants excédentaires ne sont pas comptabilisés. Pour certains contrats CR de la Société, les CR négatifs excédentaires sont reportés aux années subséquentes afin d'être compensés contre des CR qui pourraient être générés sur la durée restante du contrat. Toutefois, à l'expiration du contrat tout solde net de CR négatif excédentaire sera éliminé.

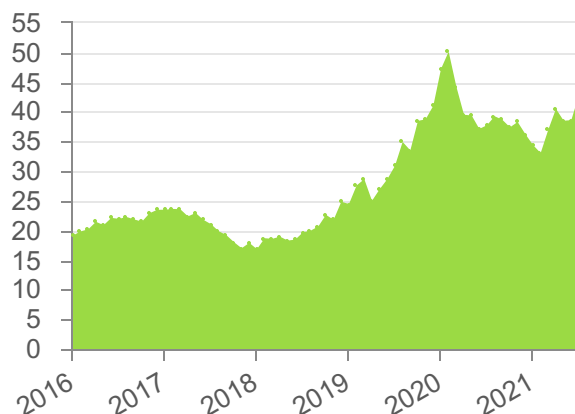
Information financière choisie : une entreprise de croissance

Depuis le 31 décembre 2016, le cours de l'action et la capitalisation boursière ont affiché des taux de croissance annuels composés¹ de 16 % et de 26 %, respectivement. Le résultat d'exploitation de Boralex a augmenté selon un taux de croissance annuel composé de 24 % (20 % selon le Combiné²), pour le BAIIA(A), ce taux est de 21 % (18 % selon le Combiné).

Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Au 30 juin 2022, la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'un des investisseurs institutionnels les plus importants au Canada, détenait 12,5 % des actions en circulation de Boralex.

Cours de l'action

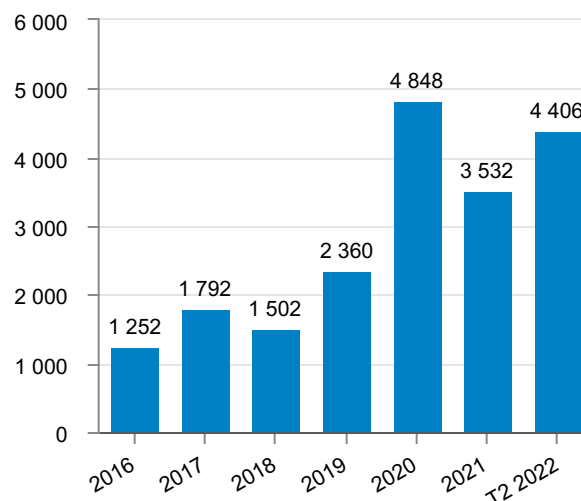
(Prix de clôture mensuel en dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 16 %
(Bourse de Toronto sous le symbole BLX)



■ 42,88 \$ / action au 30 juin 2022

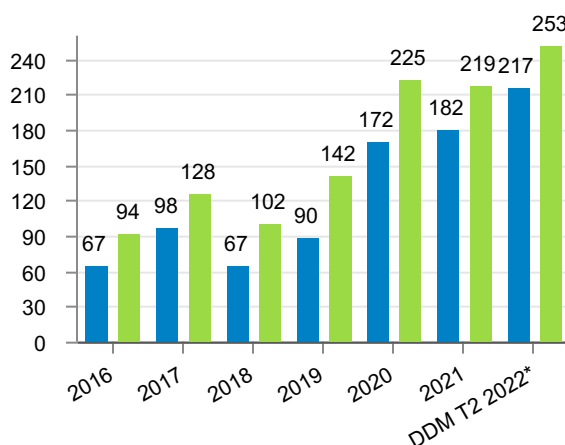
Capitalisation boursière

(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 26 %



Résultat d'exploitation

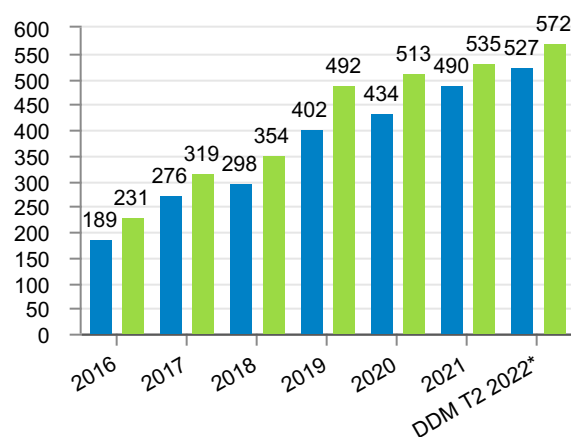
(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 24 % (Consolidé) et 20 % (Combiné²)
● Consolidé ● Combiné²



DDM T2 2022*

BAIIA(A)³

(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 21 % (Consolidé) et 18 % (Combiné²)
● Consolidé ● Combiné²



DDM T2 2022*

* Le résultat d'exploitation combiné pour la période de 12 mois close le 30 juin 2022 est réparti comme suit, T2 2022 : 53 M\$, T1 2022 : 105 M\$, T4 2021 : 82 M\$, T3 2021 : 13 M\$, pour un total de 253 M\$.

* Le BAIIA(A) combiné pour la période de 12 mois close le 30 juin 2022 est réparti comme suit, T2 2022 : 133 M\$, T1 2022 : 183 M\$, T4 2021 : 163 M\$, T3 2021 : 93 M\$, pour un total de 572 M\$.

¹ Le taux de croissance annuel composé est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.⁶

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Stratégie de croissance et perspectives de développement

Plan stratégique et objectifs financiers 2025

La direction de Boralex a dévoilé en juin 2021 une mise à jour de son plan stratégique. La Société mise sur quatre orientations stratégiques porteuses et sa stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) afin d'atteindre les six nouvelles cibles d'entreprise d'ici 2025. Pour en réussir la mise en œuvre, la Société s'appuie sur sa solide expertise et une longue expérience en matière de développement de projets. Voir ci-dessous un résumé du plan stratégique et dans les pages suivantes un suivi des réalisations trimestrielles en lien avec le plan. Pour en savoir plus, se référer au rapport annuel 2021.

MISE À JOUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE RSE

CROISSANCE

Accélérer notre croissance organique pour maximiser la création de valeur future à travers nos marchés

Faire des États-Unis un de nos marchés prioritaires et diversifier notre présence européenne en ciblant quelques marchés porteurs additionnels

Assumer notre croissance par acquisitions et structurer nos activités pour y arriver

DIVERSIFICATION

Accroître notre présence dans le secteur de **l'énergie solaire** et prendre part au développement du marché du stockage

Anticiper l'évolution des marchés / technologies et accélérer le développement de nos compétences de commercialisation de l'énergie en vue d'optimiser notre portefeuille de contrats

CLIENTÈLE

Développer et étendre notre clientèle actuelle afin de fournir directement des **industries consommatrices d'électricité** intéressées à améliorer leur empreinte climatique

Modifier nos pratiques commerciales pour nous centrer sur les besoins des clients qui sont variables par géographie

OPTIMISATION

Optimiser nos actifs et faire évoluer la culture de performance durable de notre organisation

Accroître l'efficacité des services corporatifs par la simplification, la transition numérique et l'automatisation

Utiliser le financement corporatif et la gestion des actifs comme outils à part entière pour notre croissance



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Notre responsabilité sociétale d'entreprise est transversale à l'ensemble de nos orientations stratégiques. Elle aligne notre performance extra-financière sur les aspects ESG et guide nos décisions d'affaires.

Elle se veut un véritable facteur de différenciation stratégique, notamment pour :

- Fortifier la confiance auprès de nos parties prenantes
- Promouvoir le bien-être de nos collaborateurs et partenaires
- Consolider notre licence sociale d'opération
- Accéder à de nouveaux marchés et clients
- Renforcer la résilience de notre modèle d'affaires face aux risques extra-financiers
- Capitaliser sur les opportunités émergeant de la transition énergétique
- Élever notre réputation d'entreprise

Au final, elle nous permet d'avoir un plan stratégique qui va **au-delà des énergies renouvelables**.

Perspectives de croissance par territoire

La Société poursuivra sa croissance dans les marchés porteurs du Canada, des États-Unis, de la France et d'autres pays européens. La mise en place de plans de relance durable et de cibles de réduction des gaz à effet de serre plus ambitieuses dans ces pays continue de soutenir la croissance de la demande d'énergie renouvelable et les besoins d'interconnexions entre les réseaux, particulièrement au Canada et aux États-Unis. Une mise à jour trimestrielle des éléments importants du contexte de ces pays est présentée ci-après. Pour de plus amples renseignements, se référer au rapport annuel 2021.

États-Unis

Les États-Unis poursuivent le développement d'énergies renouvelables tout en faisant face, à plus long terme, à des prix de l'énergie plus élevés et plus volatils. Les investissements dans les énergies renouvelables ont été intégrés à un plan visant à rapatrier la fabrication aux États-Unis et à diminuer les pressions inflationnistes. Les mesures potentiellement nuisibles à la concrétisation des projets, notamment solaires, ont été suspendues. Le président américain, tout comme le Congrès, continuent d'affirmer leur engagement à faire progresser les politiques publiques qui augmenteront les investissements dans les énergies renouvelables.

De plus, le gouvernement fédéral engage rapidement des fonds de la *Infrastructure Investment and Jobs Act* pour déployer 7,5 G\$ US dans les infrastructures de recharge des véhicules électriques. L'adoption accrue des véhicules électriques prévoit une augmentation de 1 425 TWh de la consommation d'électricité d'ici 2050 aux États-Unis, soit une hausse de 36 % par rapport aux 3 930 TWh consommés en 2021 uniquement pour l'électrification des transports.

Canada

Dans son budget 2022, le gouvernement canadien a prévu les sommes nécessaires à la concrétisation de son plan, présenté en mars, et visant à réduire les émissions de GES de 40 % en deçà du niveau de 2005, à l'horizon de 2030. Ce plan prévoit notamment des cibles de réduction par secteur industriel, de nouveaux investissements de l'ordre de 9 G\$ et des mesures spécifiques à l'électrification, à la décarbonation de l'électricité et à la transition vers les énergies renouvelables et le stockage, dont un crédit d'impôt à l'investissement spécifique au stockage par batterie.

Le gouvernement du Québec a confirmé la tenue de deux nouveaux appels d'offres pour répondre aux besoins de la province : un appel d'offres pour l'équivalent de 1 000 MW d'énergie éolienne et un autre pour 1 300 MW de puissance de source renouvelable. Ces appels d'offres seront lancés d'ici la fin de l'année et les projets sélectionnés vers l'été 2023.

En Ontario, de nouveaux besoins en puissance confirmés dès 2025 et dans les années qui suivront incitent l'*Independent Electricity System Operator* (IESO) à développer des mécanismes d'approvisionnement pour y répondre. Des appels d'offres sont attendus sous peu.

France et autres pays européens

En Europe, le contexte géopolitique renforce la nécessité d'assurer la sécurité d'approvisionnement et la souveraineté énergétique. Cette tendance est favorable au développement des énergies renouvelables. La réélection du président Macron assure le maintien du soutien aux énergies renouvelables en France, en parallèle à la volonté de relancer le nucléaire. Le 28 juillet dernier, le gouvernement a d'ailleurs annoncé des mesures visant à accélérer le développement des énergies renouvelables qui devraient être bénéfiques aux activités de développement de Boralex. Les détails seront connus dans les prochaines semaines. L'objectif est de pallier aux problèmes d'indisponibilité des réacteurs en exploitation et de poursuivre la diversification du mix énergétique. Des mesures à l'étude par le gouvernement en réaction à la forte hausse des prix de l'énergie pourrait également toucher les revenus associés aux opérations de l'entreprise.

La Commission européenne a publié le Paquet REPowerEU : ce plan d'action vise à rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes bien avant 2030, en commençant par le gaz, dans le contexte de la guerre en Ukraine. Il repose sur trois piliers : diversification des sources d'approvisionnement en pétrole et en gaz, économies d'énergies et développement accéléré des énergies renouvelables. Ce plan expose également une série de mesures pour répondre à la hausse des prix de l'énergie en Europe et reconstituer les stocks de gaz pour l'hiver prochain.

Perspectives de développement selon chaque orientation stratégique

Boralex poursuit son développement selon ses quatre orientations stratégiques, en s'appuyant sur le potentiel offert par les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe où elle exerce déjà ses activités. Un suivi des réalisations du deuxième trimestre de 2022 est présenté ci-dessous.

Croissance

- Ajout de projets de parcs éoliens totalisant 82 MW au portefeuille de projets de l'Europe à la suite de l'acquisition d'Infinergy, en juillet 2022.
- Mise en service de trois parcs éoliens qui ont ajouté une puissance de 31 MW¹ au cours du trimestre.
- Ajout de deux projets de parcs éoliens totalisant 22 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets.

Diversification

- Sélection de cinq projets de parcs solaires de Boralex totalisant 540 MW de production d'électricité et 77 MW de stockage lors d'un appel d'offres dans l'État de New York.
- Ajout de projets de parcs solaires totalisant 24 MW et de projets de stockage totalisant 26 MW au portefeuille de projets de l'Europe à la suite de l'acquisition d'Infinergy, en juillet 2022.
- Ajout de trois projets de parcs solaires totalisant 49 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets.

Clientèle

- Discussions en cours afin de conclure des CAÉ corporatifs en France et au Royaume-Uni.

Optimisation

- Optimisation de la maintenance et de l'entretien de parcs éoliens canadiens d'une puissance installée totale de 76 MW et d'un parc éolien français d'une puissance installée de 14 MW.
- Optimisation de la structure de financement de la Société par un remboursement anticipé d'un emprunt projet au montant de 98 M\$, de la facilité de crédit rotatif et, en juillet 2022, du billet américain de 34 M\$ (27 M\$ US) avec une partie des fonds provenant de l'investissement de EIP.
- Vente d'actifs démantelés couvrant une partie des coûts des projets de repowering.
- Mise en service de deux parcs éoliens à la suite des travaux de repowering au cours du deuxième trimestre 2022, assortis de nouveaux contrats d'une durée de 20 ans.

Orientation Croissance

La Société veut accélérer la croissance organique pour maximiser la création de valeur future dans les marchés identifiés. Elle désire faire des États-Unis son marché prioritaire et étendre sa présence européenne en ciblant quelques marchés porteurs additionnels. Également, elle veut compléter la croissance organique par des acquisitions ciblées. Elle dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement établis.

En avril 2022, Boralex a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Hydro-Québec et Énergir, pour l'élaboration de trois projets éoliens de 400 MW chacun sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. L'entente prévoit une participation égale de Boralex, d'Énergir et d'Hydro-Québec dans ces projets et l'énergie produite serait achetée par Hydro-Québec en vertu de trois contrats d'achat d'électricité. La décision d'aller de l'avant avec chacun des projets dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec.

Le 4 juillet 2022, Boralex a annoncé la clôture de l'acquisition de 100 % d'Infinergy Ltd., au Royaume-Uni, qui dispose d'un portefeuille de projets éoliens, solaires et de stockage d'énergie de 338 MW, dont 232 MW détenus par la coentreprise avec Boralex et 106 MW directement par Infinergy. À noter que Boralex consolidait déjà les projets en développement de cette coentreprise puisqu'elle en contrôlait l'exploitation. L'acquisition donnera toutefois accès à 100 % des flux de trésorerie de la coentreprise. La transaction inclut aussi l'intégration de l'équipe d'Infinergy à Boralex, ce qui permettra d'accélérer le développement de projets, notamment ceux actuellement en prospection dans le marché à haut potentiel du Royaume-Uni.

¹ Passage de 14 MW à 15 MW à la suite de l'autorisation d'une modification de puissance pour deux des projets.

Changements dans le portefeuille de projets

Le portefeuille de projets équivaut à 3 889 MW, soit 298 MW de plus qu'à la fin du premier trimestre 2022. L'**éolien** demeure le principal secteur de croissance de la Société avec un portefeuille de projets qui équivaut à 2 306 MW, 49 MW de plus qu'au trimestre précédent. Pour le secteur **solaire**, le portefeuille de projets équivaut à un total de 1 583 MW, 249 MW de plus qu'au trimestre précédent. Ce secteur offre un fort potentiel de croissance tant en Europe qu'en Amérique du Nord.

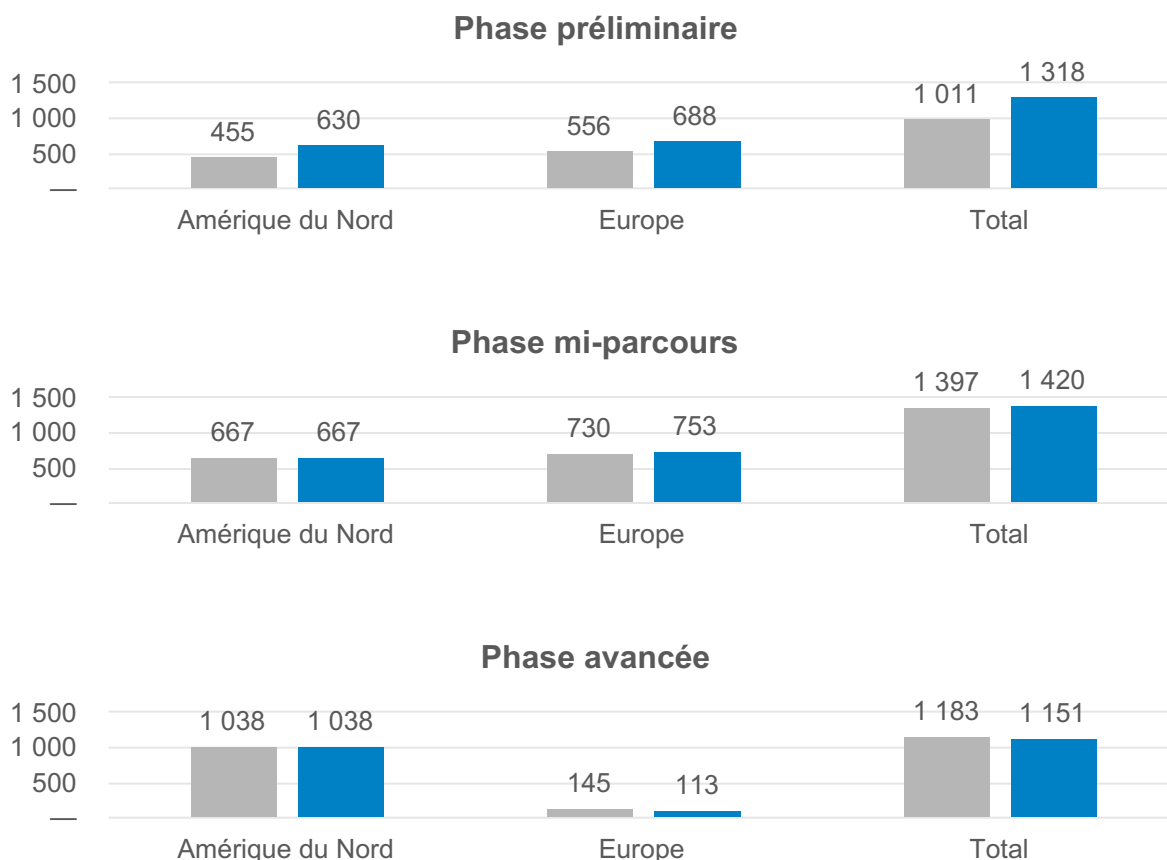
RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

PORTEFEUILLE DE PROJETS

		CANADA ET ÉTATS-UNIS	FRANCE ET AUTRES	TOTAL BORALEX
TOTAL 3 889 MW STOCKAGE 203 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE			
	- Droits fonciers sécurisés - Interconnexion possible - Vérification de l'acceptabilité par les collectivités locales et des risques réglementaires	 315 MW	418 MW	733 MW
		 315 MW	270 MW	585 MW
		PUISANCE DE PRODUCTION 630 MW	688 MW	1 318 MW
		STOCKAGE  100 MW	26 MW	126 MW
	PHASE MI-PARCOURS			
	- Amérique du Nord : Évaluation et design préliminaire pour faire une soumission - Europe : Design préliminaire et demandes d'autorisations administratives effectuées	 667 MW	608 MW	1 275 MW
		 -	145 MW	145 MW
		PUISANCE DE PRODUCTION 667 MW	753 MW	1 420 MW
		STOCKAGE  -	-	-
	PHASE AVANCÉE			
	- Amérique du Nord : Projet soumis dans un appel d'offres⁽¹⁾ - Europe : Projet autorisé par les autorités réglementaires et soumis dans un appel d'offres (France)⁽¹⁾ ⁽¹⁾ ou à la recherche active d'un partenaire pour les projets avec CAE corporatifs	 193 MW	105 MW	298 MW
		 845 MW	8 MW	853 MW
		PUISANCE DE PRODUCTION 1 038 MW	113 MW	1 151 MW
		STOCKAGE  77 MW	-	77 MW
	TOTAL	 1 175 MW	1 131 MW	2 306 MW
		 1 160 MW	423 MW	1 583 MW
		PUISANCE DE PRODUCTION 2 335 MW	1 554 MW	3 889 MW
		STOCKAGE  177 MW	26 MW	203 MW

Voici les mouvements entre les stades de développement du portefeuille de projets depuis le dernier trimestre :

● T1 2022 ● T2 2022



Phase préliminaire

La variation de 307 MW pour la phase préliminaire s'explique par :

- l'ajout de deux projets éoliens et d'un projet solaire totalisant 66 MW, en Europe, à la suite de l'acquisition d'Infinergy ;
- l'ajout de deux nouveaux projets éoliens et de trois nouveaux projets solaires qui totalisent 71 MW en Europe ;
- la modification de la puissance prévue d'un projet solaire en Europe et de deux projets solaires en Amérique du Nord pour un total de 176 MW ;
- le passage à la phase mi-parcours d'un projet éolien de 6 MW en Europe.

Phase mi-parcours

La variation de 23 MW pour la phase mi-parcours s'explique par :

- l'ajout d'un projet éolien et d'un projet solaire totalisant 32 MW, en Europe, à la suite de l'acquisition d'Infinergy ;
- le passage d'un projet éolien de 14 MW en Europe en phase avancée ;
- la diminution de 4 MW de la puissance prévue d'un projet éolien en Europe ;
- l'avancement en phase mi-parcours et la modification de la puissance prévue d'un projet éolien en Europe pour un ajout totalisant 9 MW.

Phase avancée

La variation de 32 MW s'explique par :

- l'ajout d'un projet solaire de 8 MW, en Europe, à la suite de l'acquisition d'Infinergy ;
- l'avancement en phase avancée d'un projet éolien de 14 MW en Europe ;
- la diminution de 18 MW de la puissance prévue d'un projet éolien en Europe ;
- le passage en phase sécurisée de deux projets éoliens en Europe totalisant 36 MW.

Changements dans le chemin de croissance

Le *Chemin de croissance* représente une puissance de 706 MW.

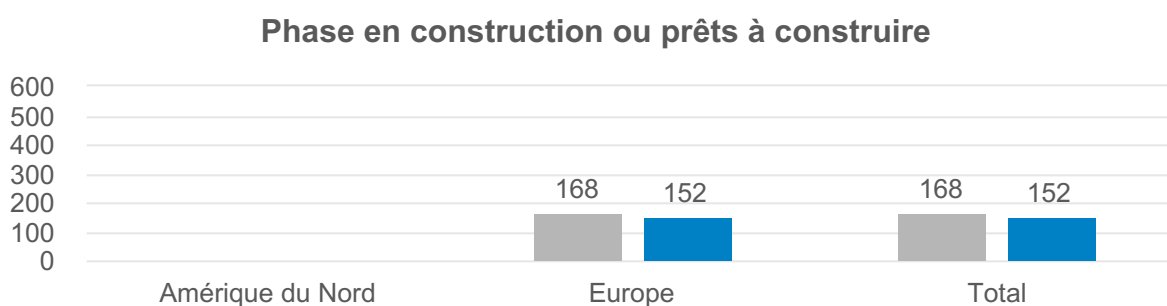
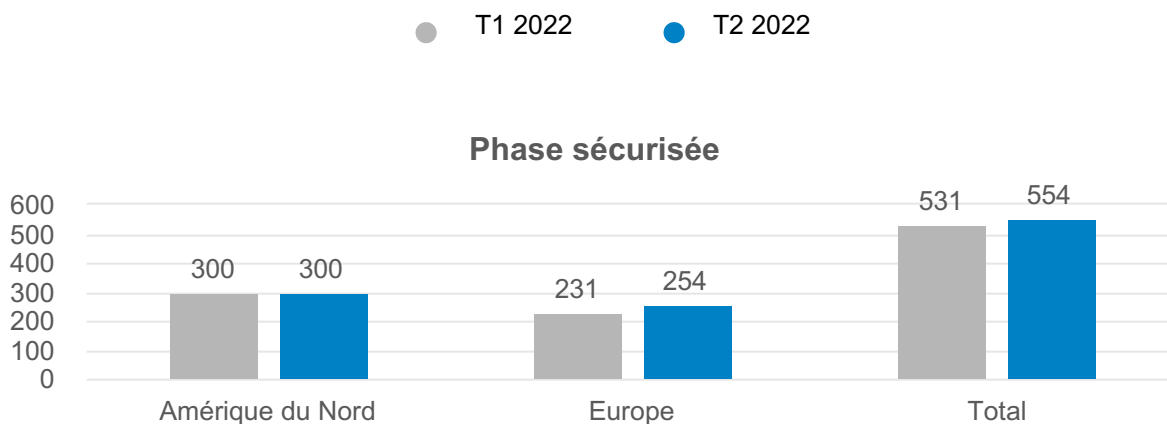
Le secteur **éolien** demeure le principal secteur pour lequel les projets sont sécurisés, en construction ou prêts à construire avec un total de 481 MW, 7 MW de plus qu'au trimestre précédent. Le secteur **solaire** comprend des projets sécurisés, en construction ou prêts à construire pour un total de 225 MW, soit un nombre équivalent à celui du trimestre précédent.

CHEMIN DE CROISSANCE

		CANADA ET ÉTATS-UNIS	FRANCE ET AUTRES	TOTAL BORALEX
TOTAL 706 MW STOCKAGE 3 MW	PHASE SÉCURISÉE			
	• Amérique du Nord : Contrat obtenu (REC ou CAE) et interconnexion sécurisée	 100 MW	241 MW	341 MW
	• Europe : Contrat obtenu (CAE) et interconnexion sécurisée (France); projet autorisé par les autorités réglementaires et interconnexion sécurisée (Écosse)	 200 MW	13 MW	213 MW
		PUISSANCE DE PRODUCTION	300 MW	254 MW
	STOCKAGE 	-	-	-
	PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE			
	• Permis obtenus	 -	140 MW	140 MW
	• Financement en cours	 -	12 MW	12 MW
	• Date de mise en service établie			
	• Purgé de tous recours (France)	PUISSANCE DE PRODUCTION	152 MW	152 MW
	• Autorisé par le Conseil d'administration de Boralex	STOCKAGE 	3 MW	3 MW
TOTAL		 100 MW	381 MW	481 MW
		 200 MW	25 MW	225 MW
		PUISSANCE DE PRODUCTION	300 MW	406 MW
	STOCKAGE 	-	3 MW	3 MW

ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 2 478 MW

Au 30 juin et au 2 août 2022.



La **phase sécurisée** représente une puissance prévue qui est passée de 531 MW au 31 mars 2022 à 554 MW au 30 juin 2022. Cette augmentation de 23 MW s'explique par :

- l'avancement à la phase sécurisée de deux projets éoliens totalisant 36 MW en Europe ;
- le passage à la phase construction ou prêt à construire d'un projet éolien de 13 MW en Europe.

Il est à noter qu'un des deux projets ayant avancé à la phase sécurisée est l'extension du projet Limekiln, maintenant considérés comme un seul et même projet totalisant 111 MW.

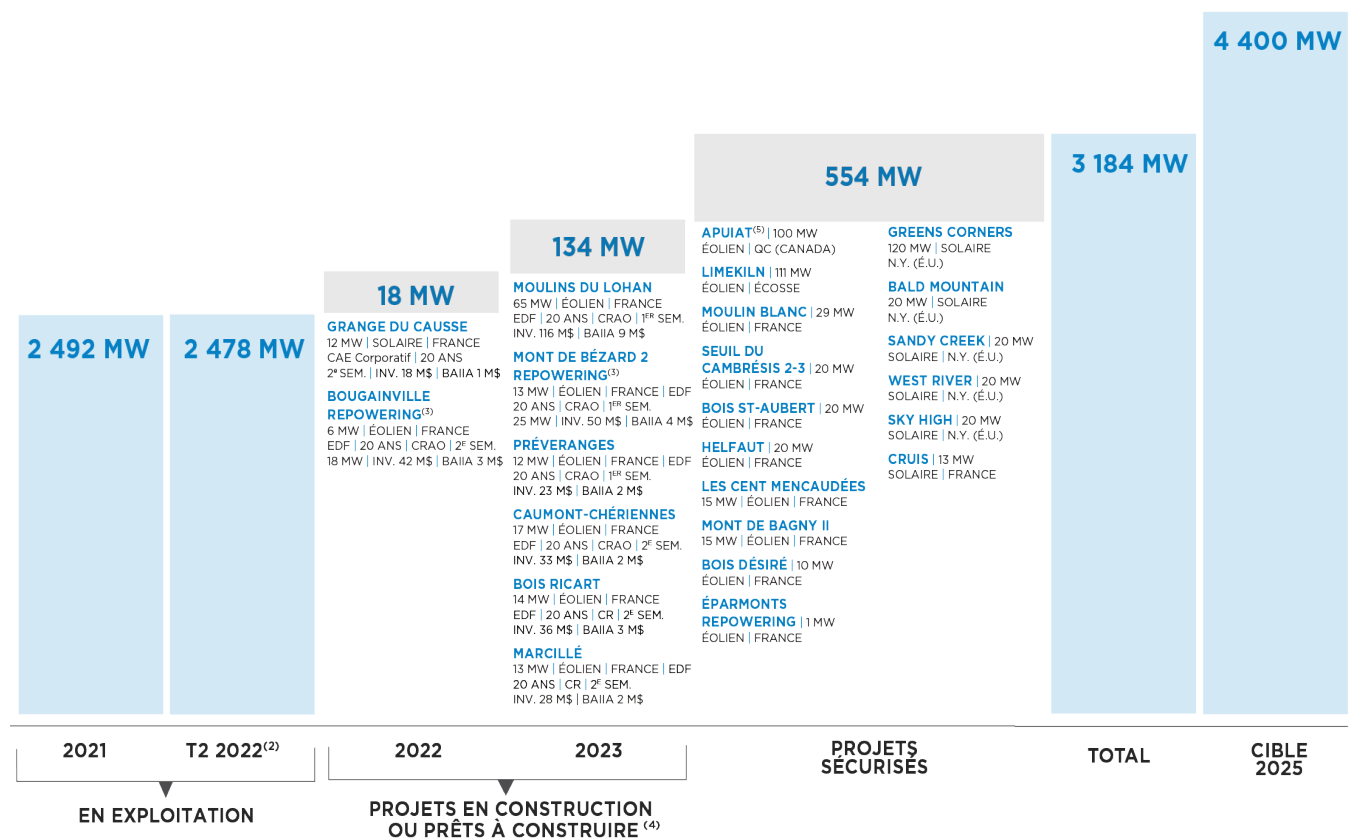
La **phase en construction ou prêts à construire** représente une puissance prévue qui est passée de 168 MW au 31 mars 2022 à 152 MW au 30 juin 2022. Cette variation de 16 MW s'explique par :

- l'avancement à la phase en construction ou prêts à construire d'un projet de 13 MW en Europe ;
- la mise en service de trois parcs éoliens en Europe qui figurait au chemin de croissance au 31 mars 2022 .

Comme l'indique le *Chemin de croissance*, la Société compte des sites en exploitation d'une puissance installée de 2 478 MW au 30 juin 2022, soit une diminution de 14 MW depuis le 31 mars 2022 en raison de la cession de deux sites en avril 2022 et la mise en service de trois sites en mai et juin 2022. La mise en service des sites sécurisés et en construction pourrait porter à 3 184 MW la puissance installée de Boralex.

Chemin de croissance

Puissance installée⁽¹⁾



⁽¹⁾ Correspond à la puissance installée de production et exclut la puissance installée pour des projets de stockage.

⁽²⁾ Au 30 juin et 2 août 2022.

⁽³⁾ Le projet de Bougainville repowering représente une puissance totale de 18 MW, soit un ajout de 6 MW et le projet Mont de Bézard 2 repowering représente une puissance totale de 25 MW, soit un ajout de 13 MW.

⁽⁴⁾ L'investissement total et le BAIIA annuel estimé pour les projets situés en France ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture au 30 juin 2022.

⁽⁵⁾ La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

En France, sept projets éoliens, un projet solaire et un projet de stockage sont en construction ou ont franchi toutes les étapes préliminaires et obtenu les autorisations nécessaires à l'étape de la construction. Les projets éoliens et solaires sont tous assujettis à des contrats de compléments de rémunération à long terme, lesquels bénéficient soit d'un prix plancher ou fixe selon les contrats, ou à des contrats d'achat d'électricité par des sociétés commerciales et industrielles. Ces sites contribueront aux résultats de la Société au fur et à mesure de leur mise en service en 2022 et en 2023, comme l'indique le *Chemin de croissance*.

Dans l'ensemble, la contribution au BAIIA des *Projets en construction ou prêts à construire* est estimée à 26 M\$ sur la base de la production totale estimée et ajustée selon le taux de conversion en devises canadiennes à la date de fin de trimestre. À noter qu'il s'agit d'une contribution additionnelle estimée au BAIIA de 23 M\$ lorsque l'on tient compte du BAIIA estimé généré par les parcs éoliens en exploitation avant les travaux de *repowering*. La mise en œuvre de ces projets nécessitera des investissements totaux prévus¹ de l'ordre de 346 M\$ et des financements prévus¹ à hauteur de 263 M\$. Au 30 juin 2022, les sommes déjà investies¹ dans ces projets s'élevaient à 141 M\$.

¹ Les investissements totaux prévus, les financements prévus et les sommes déjà investies dans les projets en construction sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Orientations Diversification, Clientèle et Optimisation

Boralex concentre ses efforts de **diversification** de ses activités dans le secteur de l'énergie **solaire**. Son portefeuille de projets à ce chapitre représente une puissance additionnelle potentielle de 1 583 MW.

Boralex a annoncé, le 2 juin 2022, que cinq projets solaires totalisant de 540 MW de production d'électricité et 77 MW de stockage ont été sélectionnés par la NYSERDA dans le cadre de son appel d'offres 2021 pour les crédits d'énergie renouvelable destinés à des fins commerciales. Une fois construits, ces sites produiront chaque année plus de 1 TWh d'énergie solaire, assez pour alimenter 141 200 foyers par an. Boralex a créé le fonds *Au-delà des énergies renouvelables* afin d'offrir un soutien significatif aux communautés hôtes de ses projets et à celles qui sont défavorisées. Pour la durée de l'exploitation de nos installations, des ressources sont fournies à nos partenaires locaux qui se consacrent aux programmes d'éducation en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, et de perfectionnement de la main-d'œuvre.

Boralex poursuit ses démarches afin de déployer de façon progressive un service de **stockage** d'énergie par batteries, tirant ainsi parti de l'importante réduction des coûts associés à cette technologie. Son portefeuille de projets à ce chapitre représente 203 MW.

Mentionnons aussi que la Société reste à l'affût des nouvelles occasions et poursuit ses analyses et ses études de marché pour le développement de ses activités dans les pays cibles hors France, ce qui a notamment permis la récente acquisition d'Infinergy.

La Société a entrepris de déployer des équipes commerciales en France et aux États-Unis en vue de servir une **clientèle** plus vaste. L'objectif principal est la signature de contrats de vente d'énergie directement par des sociétés commerciales et industrielles consommatrices d'électricité (CAÉ corporatifs) ainsi que l'ajout progressif de services complémentaires offerts aux réseaux de transport d'énergie ainsi qu'aux importants consommateurs d'électricité. Des discussions sont en cours pour la signature de CAÉ corporatifs notamment en France et au Royaume-Uni.

La gestion agile de son portefeuille d'actifs assure à la Société, d'une part, une sécurité à long terme ainsi que, d'autre part, une flexibilité permettant de profiter des conditions actuelles du marché de l'énergie avec la stratégie portant sur les CAÉ corporatifs et le marché/hedging. Cela s'est traduit par une hausse notable des revenus au cours du deuxième trimestre 2022 (pour de plus amples détails, voir la section *Analyse des résultats*).

Au cours du trimestre, Boralex a poursuivi les initiatives portant sur l'**optimisation** des actifs actuels par la mise en place d'actions concrètes afin d'augmenter la performance et de réduire les coûts tant d'exploitation que de financement. Parmi ces initiatives, on retrouve des projets de remplacement d'équipements (*repowering*) de certains parcs éoliens en France.

Deux parcs éoliens ont été mis en service après des travaux de repowering au cours du deuxième trimestre 2022, lesquels ont une puissance installée totale de 30 MW, ce qui représente une augmentation de la puissance installée de 6 MW comparativement à leur puissance avant les travaux de repowering, comme démontré ci-dessous.

Mise en service des projets de repowering			
(en MW)	Remise de Réclainville ¹	Evits et Josaphat ¹	Total
Date de mise en service	9 mai 2022	24 juin 2022	
Puissance initiale	12	12	24
Puissance additionnelle	3	3	6
Puissance actuelle	15	15	30

¹ Puissance additionnelle passée de 2 MW à 3 MW à la suite de l'autorisation d'une modification de puissance pour deux des projets.

Trois autres projets de repowering se retrouvent au Chemin de croissance. Ces trois projets totalisant 36 MW afficheront, une fois les travaux terminés, une puissance installée de 56 MW, ce qui représente un ajout de 20 MW. Ces projets bénéficieront d'équipements plus performants et de nouveaux contrats de compléments de rémunération d'une durée de 20 ans. Au cours du deuxième trimestre, Boralex a su financer une partie des coûts de remplacement d'équipements en vendant des actifs démantelés.

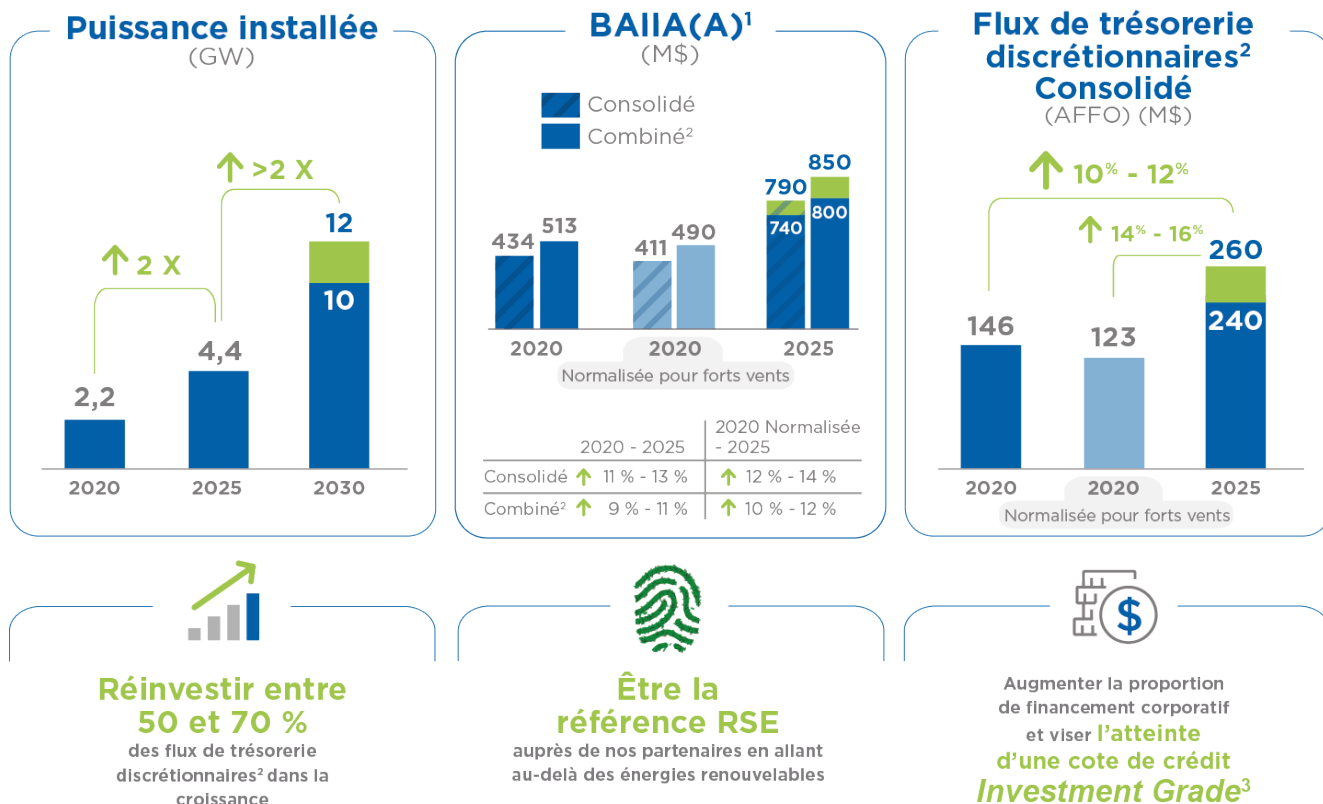
Boralex a l'intention de reprendre et d'effectuer à l'interne l'entretien et la maintenance de ses actifs de plusieurs parcs éoliens au Canada et en Europe, présentement sous contrat de maintenance externe. D'ailleurs, la Société a complété les démarches nécessaires afin de prendre en charge, au cours du troisième trimestre, l'entretien et la maintenance d'actifs d'une puissance installée de 14 MW en Europe, et, dès décembre 2022, d'actifs d'une puissance installée de 76 MW au Canada.

En février 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente portant sur l'investissement par EIP, gestionnaire mondial de l'investissement basé en Suisse et spécialisé dans le secteur de l'énergie, à hauteur de 30 % de son portefeuille d'actifs en exploitation de 1,1 GW et de projets en développement de 1,5 GW en France. La Société a annoncé la clôture de la transaction le 29 avril 2022. Avec une participation de 70 %, la Société demeure l'actionnaire majoritaire de ses activités de même que le gestionnaire de l'ensemble de ses actifs en exploitation et de ses projets en développement ou en construction en France. La somme reçue d'EIP lors de cette transaction a été en partie utilisée afin d'optimiser la structure de financement de la Société, notamment avec un remboursement anticipé d'un emprunt projet de 98 M\$, le 9 juin 2022, du billet américain de 34 M\$ (27 M\$ US), le 15 juillet 2022, et de la facilité de crédit rotatif d'un montant de 272 M\$, le 5 mai 2022.

En avril 2022, la Société a cédé la centrale de Senneterre d'une puissance installée de 35 MW, qui constituait le dernier actif de production d'énergie à base de biomasse de son portefeuille. La vente de la centrale est en cohérence avec les ambitions de Boralex d'accélérer sa croissance dans les secteurs éolien, solaire et du stockage, tout en optimisant ses installations hydroélectriques. La Société a aussi cédé en avril le site éolien La Bouleste d'une puissance installée de 10 MW.

Le *Plan stratégique* de la Société est aussi articulé autour de six cibles d'entreprise à horizon 2025. Pour plus de détails, se référer au rapport annuel 2021. Un résumé des cibles est présenté ci-dessous.

CIBLES 2025



¹ Le BIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport. Voir également la rubrique *Déclarations prospectives*.

² Le Combiné et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport. Voir également la rubrique *Déclarations prospectives*.

³ Cote de crédit corporative minimale de BBB-.

Cibles d'entreprise 2025 – état de la situation

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la direction de Boralex suit l'évolution des réalisations en lien avec les cibles d'entreprise 2025.

1) Doubler la puissance installée de 2020 à 2025

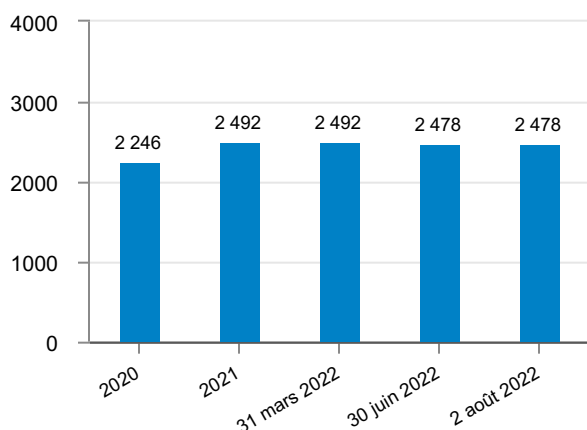
La puissance installée de Boralex est passée de 2 492 MW au 31 décembre 2021 à 2 478 MW au 30 juin 2022.

En avril dernier, la Société a cédé sa centrale thermique Senneterre d'une puissance installée de 35 MW ainsi qu'un site éolien français, La Bouleste, d'une puissance installée de 10 MW. Des projets totalisant 31 MW ont été mis en service au cours du deuxième trimestre.

Au 2 août 2022, la puissance installée est identique à celle au 30 juin 2022.

Puissance installée

(en MW)



2) Atteindre 740 à 790 M\$ de BAIIA(A) consolidé, soit 800 à 850 M\$ de BAIIA(A) combiné d'ici 2025

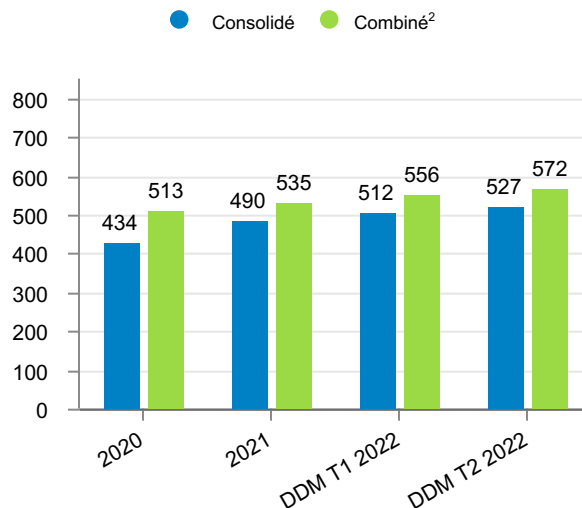
Le BAIIA(A) s'élève à 121 M\$ en Consolidé et à 133 M\$ en Combiné pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 comparativement à 106 M\$ en Consolidé et à 117 M\$ en Combiné pour le trimestre correspondant de 2021.

Pour ce qui est des douze derniers mois, le BAIIA(A) se situe à 527 M\$ en Consolidé et à 572 M\$ en Combiné comparativement à 490 M\$ en Consolidé et à 535 M\$ en Combiné pour l'exercice 2021.

Cette hausse est principalement attribuable au fait que la Société a bénéficié de prix marché élevés en France pour les sites bénéficiant de compléments de rémunération. Les différentes acquisitions et mises en service ont aussi contribué à l'augmentation du BAIIA(A).

BAIIA(A)¹

(en millions de dollars canadiens)



¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

3) Atteindre 240 M\$ à 260 M\$ de flux de trésorerie discrétionnaires d'ici 2025

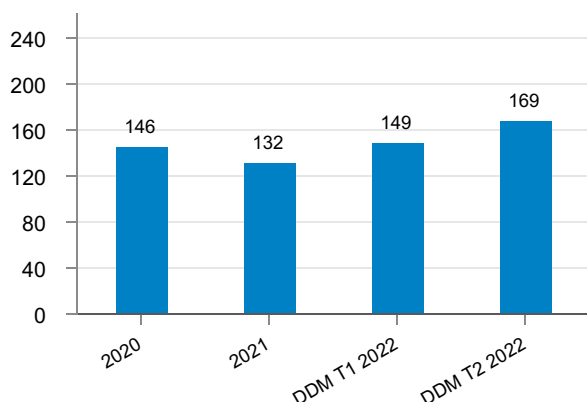
Les flux de trésorerie discrétionnaires s'élèvent à 13 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 comparativement à un montant négatif de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021.

Cette amélioration de 20 M\$ s'explique surtout par les prix marché élevés en France pour les sites bénéficiant de complément de rémunération et par la mise en service de parcs éoliens et solaires au cours des derniers mois.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2022, les flux de trésorerie discrétionnaires ont atteint 169 M\$ comparativement à 132 M\$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021. Cette augmentation de 37 M\$ s'explique principalement par l'augmentation de 41 M\$ de la marge brute d'autofinancement¹ qui résulte également des prix marché élevés en France pour les sites bénéficiant de compléments de rémunération.

Flux de trésorerie discrétionnaires¹

(en millions de dollars canadiens)

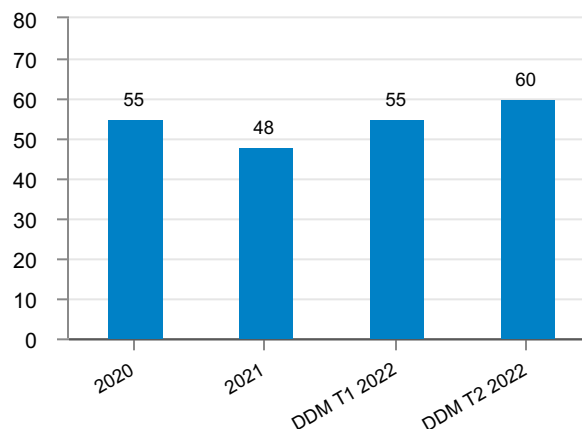


4) Réinvestir entre 50 et 70 % des flux de trésorerie discrétionnaires dans la croissance

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2022, le ratio de réinvestissement² était de 60 %, soit une valeur à l'intérieur de la fourchette cible qui va de 50 % à 70 %.

Ratio de réinvestissement²

(en %)

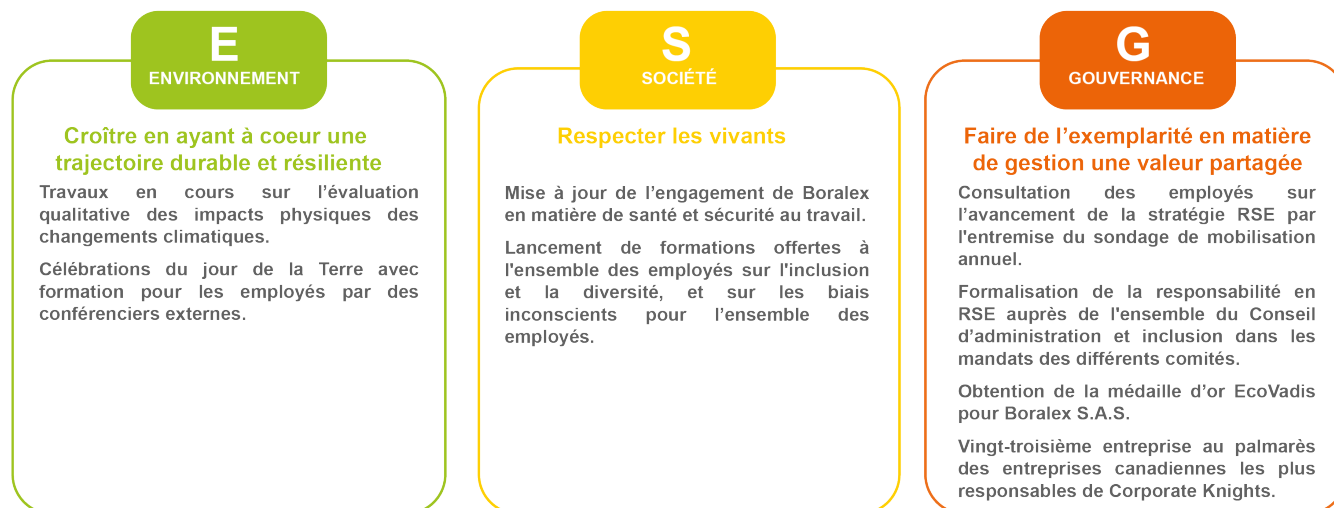


¹ La marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Le ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

5) Être la référence RSE auprès de ses partenaires

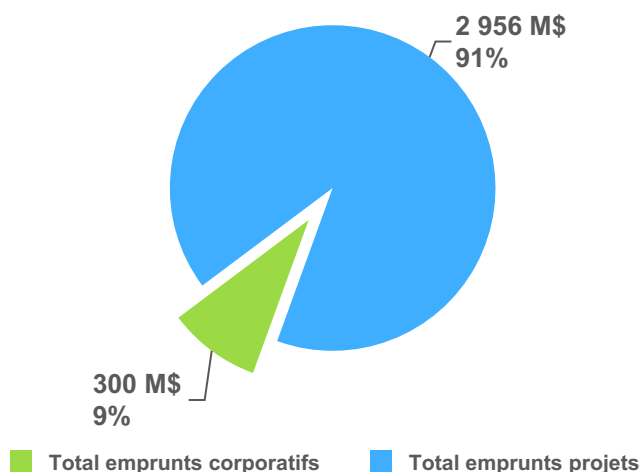
Boralex a publié son deuxième rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) distinct en février 2022, lequel inclut une divulgation plus étoffée de ses indicateurs clés, de ses politiques et de ses processus d'affaires. Vous trouverez ci-dessous les réalisations du deuxième trimestre 2022.



6) Augmenter la proportion de financement corporatif, incluant le financement durable, et obtenir une cote de crédit « Investment Grade »

Boralex prévoit augmenter son recours au financement corporatif en réduisant légèrement son utilisation du financement de projets et en obtenant une cote de crédit de première qualité « Investment Grade » de la part d'au moins une firme de notation de crédit reconnue.

Répartition des emprunts - solde du capital - 3,3 G\$
Au 30 juin 2022



Le 29 avril 2022, la Société a annoncé la clôture d'un accord portant sur l'investissement par EIP à hauteur de 30 % dans son portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement en France. Les sommes reçues d'EIP lors de cette transaction ont été en partie utilisées afin d'optimiser la structure de financement de la Société. En effet, la Société a effectué un remboursement anticipé d'un emprunt projet d'un montant de 98 M\$, le 9 juin 2022, et de la facilité de crédit rotatif, pour un montant de 272 M\$, le 5 mai 2022. La facilité de crédit rotatif représente ainsi un financement corporatif disponible pour financer la stratégie de croissance en lien avec cette cible d'entreprise. Dans le même ordre d'idées, la Société a remboursé le billet américain de 34 M\$ (27 M\$ US), le 15 juillet 2022. La Société prévoit bénéficier d'économies d'environ 8 M\$ sur les flux de trésorerie discrétionnaires de la deuxième partie de l'exercice 2022 grâce au remboursement anticipé des prêts projets mentionnés précédemment, avec un impact annualisé de 19 M\$, et de près d'un demi-million pour le deuxième trimestre 2022 grâce au remboursement de la facilité de crédit rotatif.

Liquidités disponibles et financements autorisés

	Au 30 juin	Au 31 déc.
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2022	2021
Facilités de crédit de la société mère		
Facilité de crédit autorisée ⁽¹⁾	450	450
Emprunts effectués sur la facilité de crédit autorisée ⁽²⁾	(23)	(258)
Tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère	427	192
Tranche non utilisée de la facilité de construction	73	147
Facilités de crédit disponibles pour la croissance⁽³⁾	500	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽⁴⁾	421	61
Liquidités disponibles et financements autorisés⁽⁴⁾	921	400

⁽¹⁾ Excluant 150 M\$ de clause d'accordéon.

⁽²⁾ Au 30 juin 2022, se rapportent uniquement à des lettres de crédit.

⁽³⁾ Les facilités de crédits disponibles pour la croissance est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽⁴⁾ La trésorerie et équivalents de trésorerie et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Comme démontré par le tableau ci-dessus, la Société dispose d'une flexibilité financière lui permettant de soutenir sa croissance. Les liquidités disponibles et financements autorisés lui permettront d'investir dans ses projets actuels, de financer le développement de nouveaux projets et de saisir des occasions d'acquisitions afin d'atteindre ses objectifs de croissance et de poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique.

Analyse des résultats, de la situation de trésorerie et de la situation financière - Consolidé

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 30 juin				Périodes de six mois closes les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
			GWh ou \$	%			GWh ou \$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽¹⁾	1 298	1 323	(25)	(2)	2 979	2 952	27	1
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	168	147	21	14	395	353	42	12
Résultat d'exploitation	45	24	21	89	136	102	34	35
BAIIA(A) ⁽²⁾	121	106	15	15	294	257	37	15
Résultat net	14	(12)	26	>100	71	28	43	>100
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	10	(16)	26	>100	60	20	40	>100
Par action (de base et dilué)	0,10 \$	(0,16 \$)	0,26 \$	>100	0,59 \$	0,18 \$	0,41 \$	>100
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	97	84	13	16	234	217	17	8
Marge brute d'autofinancement ⁽³⁾	86	66	20	32	222	181	41	23
Dividendes versés sur les actions ordinaires	17	17	—	—	34	34	—	—
Dividendes versés par action ordinaire	0,1650 \$	0,1650 \$			0,3300 \$	0,3300 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	102 728 354	102 618 702			102 689 025	102 618 611		

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Au 30 juin		Au 31 déc.		Variation	
	2022	2021	2022	2021	\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	713	259	454	>100		
Immobilisations corporelles	3 198	3 227	(29)	(1)		
Total de l'actif	6 305	5 751	554	10		
Emprunts - Solde du capital	3 256	3 682	(426)	(12)		
Total du passif	4 256	4 540	(284)	(6)		
Total des capitaux propres	2 049	1 211	838	69		
Coefficient d'endettement net, au marché ⁽⁴⁾ (%)	35 %	48 %				

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽²⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽³⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽⁴⁾ Le coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Évolution du portefeuille en exploitation

Nom du parc	Type de transaction	Puissance totale (MW)	Date effective	Secteur Pays	Durée du contrat / Client	Propriété (%)
2020		+ 205 MW		Puissance installée : 2 246 MW		
Portefeuille parcs solaires - Boralex US Solar	Acquisition	209	29 janvier	Solaire États-Unis	21,5 ans ⁽¹⁾ / CAE corporatif	50-100 ⁽¹⁾
Blendecques	Cession	-12	1 ^{er} mai	Thermique France	N/A	100
Bazougeais	Mise en service	12	1 ^{er} mai	Éolien France	20 ans / EDF / CR	100
Oldman	Cession	-4	9 juillet	Éolien Canada	N/A	100
Extension Plaine d'Escrebieux	Mise en service	14	1 ^{er} août	Éolien France	20 ans / EDF / CRAO	100
La Grande Borne	Mise en service	9	1 ^{er} décembre	Éolien France	20 ans / EDF / CR	100
Peyrolles	Mise en service	12	14 décembre	Solaire France	20 ans / EDF / CRAO	100
La Clé des Champs	Mise en service	9	23 décembre ⁽²⁾	Solaire France	20 ans / EDF / CRAO	60
2021		+ 249 MW		Puissance installée : 2 492 MW⁽³⁾		
Senneterre	Cession	-35	1 ^{er} avril	Thermique Canada	N/A	100
La Bouleste	Cession	-10	27 avril	Éolien France	N/A	100
Remise de Réclainville Repowering	Mise en service	3	9 mai	Éolien France	20 ans / EDF / CR	100
Bois des Fontaines	Mise en service	25	12 mai	Éolien France	20 ans / EDF / CRAO	100
Evits & Josaphat Repowering	Mise en service	3	24 juin	Éolien France	20 ans / EDF / CR	100
2 août 2022		- 14 MW		Puissance installée : 2 478 MW		

⁽¹⁾ Les contrats d'achat d'électricité à long terme viendront à échéance entre 2029 et 2046 avec une durée moyenne pondérée résiduelle de près de 21,5 ans à la date d'acquisition. Boralex détient des participations allant de 50 % à 100 % dans des parcs solaires et en détient le contrôle.

⁽²⁾ La puissance installée comprend 100 % de la puissance du site solaire **La Clé des Champs**, en France, soit 9 MW. Au 30 juin 2022, le site était en service à 75 % de sa puissance totale, soit 7 MW. Les travaux se poursuivent pour la mise en production de la puissance restante.

⁽³⁾ Au cours de l'exercice 2021, à des fins d'uniformité, un ajustement de 3 MW a été apporté aux sites solaires français.

Informations financières sectorielles et géographiques des périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 30 juin				Périodes de six mois closes les 30 juin			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
			GWh ou \$	%			GWh ou \$	%
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (GWh)⁽¹⁾	1 298	1 323	(25)	(2)	2 979	2 952	27	1
Sites éoliens	894	940	(46)	(5)	2 231	2 251	(20)	(1)
Canada	478	467	11	2	1 135	1 070	65	6
France	416	473	(57)	(12)	1 096	1 181	(85)	(7)
Centrales hydroélectriques	229	190	39	20	418	361	57	15
Canada	123	107	16	15	196	195	1	—
États-Unis	106	83	23	28	222	166	56	34
Sites solaires	175	176	(1)	—	290	253	37	15
États-Unis	156	170	(14)	(8)	261	242	19	8
France	19	6	13	>100	29	11	18	>100
Centrales thermiques ⁽²⁾	—	17	(17)	(100)	40	87	(47)	(54)
PRODUITS DE LA VENTE D'ÉNERGIE ET COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION	168	147	21	14	395	353	42	12
Sites éoliens	128	115	13	12	320	286	34	12
Canada	63	61	2	3	151	140	11	8
France	65	54	11	21	169	146	23	16
Centrales hydroélectriques	21	14	7	44	39	29	10	35
Canada	11	9	2	14	18	18	—	1
États-Unis	10	5	5	>100	21	11	10	94
Sites solaires	19	16	3	19	30	23	7	32
États-Unis	14	14	—	(3)	22	20	2	10
France	5	2	3	>100	8	3	5	>100
Centrales thermiques ⁽²⁾	—	2	(2)	(100)	6	15	(9)	(60)
BAIIA(A)⁽³⁾	121	106	15	15	294	257	37	15
Sites éoliens	117	101	16	17	287	248	39	16
Canada	60	57	3	5	147	136	11	8
France	57	44	13	32	140	112	28	25
Centrales hydroélectriques	15	11	4	42	28	21	7	38
Canada	8	8	—	7	13	14	(1)	(2)
États-Unis	7	3	4	>100	15	7	8	>100
Sites solaires	16	13	3	15	25	19	6	30
États-Unis	11	12	(1)	(13)	18	17	1	2
France	5	1	4	>100	7	2	5	>100
Centrales thermiques ⁽²⁾	—	(1)	1	98	2	4	(2)	(61)
Corporatif et éliminations	(27)	(18)	(9)	(49)	(48)	(35)	(13)	(35)

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽²⁾ Le 1^{er} mai 2021, la Société a cédé la centrale de cogénération de Blendecques, dernier actif de production à base d'énergie fossile de la Société. Le 1^{er} avril 2022, la Société a cédé la centrale de Senneterre, dernier actif de production d'énergie à base de biomasse de son portefeuille.

⁽³⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Analyse des résultats d'exploitation consolidés de la période de trois mois close le 30 juin 2022

Hausse de 89 % du résultat d'exploitation et de 15 % du BAIIA(A), attribuable en partie à des prix élevés en France et à l'expansion de la base opérationnelle de la Société.

Le tableau suivant illustre les principaux écarts de la production, des produits de vente d'énergie et CR et du BAIIA(A) :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ¹
Consolidé			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	1 323	147	106
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	14	6	6
Cession Senneterre ⁽²⁾	(17)	(2)	1
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	15	15
Volume	(22)	—	—
Effet de change	—	(4)	(2)
Autres	—	6	(5)
Période de trois mois close le 30 juin 2022	1 298	168	121
Sites éoliens			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	940	115	101
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	2	2	2
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	13	13
Volume	(48)	(3)	(3)
Effet de change	—	(4)	(3)
Autres	—	5	7
Période de trois mois close le 30 juin 2022	894	128	117
Centrales hydroélectriques			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	190	14	11
Volume	39	4	4
Prix	—	2	2
Autres	—	1	(2)
Période de trois mois close le 30 juin 2022	229	21	15
Sites solaires			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	176	16	13
Mises en service ⁽²⁾	12	4	4
Volume	(13)	(1)	(1)
Période de trois mois close le 30 juin 2022	175	19	16
Centrales thermiques			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	17	2	(1)
Cession Senneterre ⁽²⁾	(17)	(2)	1
Période de trois mois close le 30 juin 2022	—	—	—
Corporatifs et éliminations			
Période de trois mois close le 30 juin 2021			(18)
Effet de change			1
Autres			(10)
Période de trois mois close le 30 juin 2022			(27)

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*.

Acquisitions, mises en service et cessions

Du côté du secteur **éolien** en **France**, les mises en service de nouvelles installations (voir le tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*) et les arrêts temporaires compte tenu des travaux de repowering se sont traduits par un ajout de 2 GWh à la production, et de 2 M\$ aux produits de vente d'énergie et CR, ainsi qu'au BAIIA(A).

Quant au secteur **solaire**, les mises en service de nouvelles installations en **France** à la fin de 2021 ont donné lieu à un ajout de 12 GWh à la production, et de 4 M\$ aux produits de la vente d'énergie et CR, ainsi qu'au BAIIA(A).

En ce qui concerne le secteur **thermique**, la cession de la centrale Senneterre a engendré une diminution de 17 GWh de la production, de 2 M\$ des produits de vente d'énergie et CR et une augmentation de 1 M\$ du BAIIA(A).

Volume

Dans l'ensemble, le secteur **éolien** a connu des conditions de vent moins favorables comparativement au deuxième trimestre 2021. Le volume de production des actifs comparables a ainsi diminué de 48 GWh, ce qui a donné lieu à un écart défavorable de 3 M\$ à la fois pour les produits de la vente d'énergie et CR, et le BAIIA(A).

En ce qui concerne le secteur **hydroélectrique**, les centrales américaines et canadiennes ont bénéficié d'une meilleure hydraulité et ont vu leur production augmenter de 20 % pour atteindre 229 GWh, assurant ainsi un écart global favorable de 39 GWh au chapitre de la production, et de 4 M\$ tant pour les produits de la vente d'énergie et CR, que pour le BAIIA(A).

Prix (contrats d'achats d'électricité et CR)

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, les produits de vente d'énergie et le BAIIA(A) ont augmenté de 15 M\$ au niveau des prix de vente d'énergie principalement en raison des prix marché élevés en France pour les sites bénéficiant de compléments de rémunération.

Un projet législatif concernant les contrats de compléments de rémunération, lequel prévoit un partage des revenus entre l'État français et les producteurs en fonction d'un prix seuil qui serait déterminé annuellement par un arrêté ministériel, est présentement en discussion au Parlement et la Société pourrait devoir rembourser une portion des montants perçus si la loi est adoptée avec un effet rétroactif.

Effet de change

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, la variation du taux de change de l'euro a entraîné une diminution des produits de vente d'énergie et CR de 4 M\$ et du BAIIA(A) de 2 M\$.

Rapprochement entre le BAIIA(A) et les résultats d'exploitation

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, la Société a enregistré un résultat d'exploitation de 45 M\$, comparativement à 24 M\$ pour la période correspondante de 2021, soit une hausse de 21 M\$ ou de 89 %. Le BAIIA(A) est quant à lui passé de 106 M\$ à 121 M\$, soit une variation de 15 M\$ ou de 15 %.

Relation entre les produits et les charges

Excluant les acquisitions, les cessions, les mises en service et les arrêts temporaires liés aux travaux de repowering, les produits de la vente d'énergie et CR ont augmenté d'environ 11 % au deuxième trimestre 2022 par rapport à un an plus tôt, compte tenu des conditions favorables en France à la suite de l'augmentation des prix marché de la vente d'énergie, tandis que les charges d'exploitation ont augmenté d'environ 8 %, en raison principalement des économies réalisées suite aux reprises de maintenance.

Résultat net

Dans l'ensemble pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, Boralex a enregistré un résultat net de 14 M\$, contre une perte nette de 12 M\$ pour la période correspondante de 2021.

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous, au deuxième trimestre 2022, la Société déclare un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 10 M\$ ou 0,10 \$ par action (de base et dilué), contre une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 16 M\$ ou 0,16 \$ par action (de base et diluée) pour la période correspondante de 2021.

Principaux écarts du résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex

(en millions de dollars canadiens) (non audités)

Résultat net de la période de trois mois close le 30 juin 2021	(16)
BAIIA(A) ⁽¹⁾	15
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des Coentreprises	12
Amortissement	1
Dépréciation	(1)
Charges financières	2
Impôts sur le résultat	(3)
Autres pertes	5
Autres	(5)
Variation	26
Résultat net de la période de trois mois close le 30 juin 2022	10

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'écart favorable de 26 M\$ résulte principalement de :

- une augmentation de 15 M\$ du BAIIA(A) ;
- une variation favorable de 12 M\$ de la juste valeur d'un dérivé associé au contrat d'achat d'énergie inclus dans les coentreprises ;
- une variation favorable des autres pertes de 5 M\$ majoritairement due à une perte liée à la disposition de la Cogénération Blendecques en 2021.

Le tout a été en partie annulé par :

- une hausse de 3 M\$ de la charge d'impôts sur les résultats attribuable à l'augmentation des résultats de la période de trois mois ;
- un écart défavorable des autres éléments de 5 M\$ principalement attribuable à la variation de la juste valeur d'instruments financiers.

Analyse des résultats d'exploitation consolidés de la période de six mois close le 30 juin 2022

Hausse de 35 % du résultat d'exploitation et de 15 % du BAIIA(A) attribuable en partie à des prix marché élevés en France et à l'expansion de la base opérationnelle de la Société.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ⁽¹⁾
Consolidé			
Période de six mois close le 30 juin 2021	2 952	353	257
Acquisitions ⁽²⁾	19	2	2
Mises en service, arrêts temporaires ⁽²⁾	33	12	12
Volume	22	7	7
Cession thermique ⁽²⁾	(47)	(9)	(2)
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	33	33
Effet de change	—	(10)	(6)
Autres	—	7	(9)
Période de six mois close le 30 juin 2022	2 979	395	294
Sites éoliens			
Période de six mois close le 30 juin 2021	2 251	286	248
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	15	6	7
Volume	(35)	2	2
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	30	30
Effet de change	—	(10)	(7)
Autres	—	6	7
Période de six mois close le 30 juin 2022	2 231	320	287
Centrales hydroélectriques			
Période de six mois close le 30 juin 2021	361	29	21
Volume	57	6	6
Prix	—	3	3
Autres	—	1	(2)
Période de six mois close le 30 juin 2022	418	39	28
Sites solaires			
Période de six mois close le 30 juin 2021	253	23	19
Acquisitions ⁽²⁾	19	2	2
Mises en service ⁽²⁾	18	6	5
Volume	—	(1)	(1)
Période de six mois close le 30 juin 2022	290	30	25
Centrales thermiques			
Période de six mois close le 30 juin 2021	87	15	4
Cession thermique ⁽²⁾	(47)	(9)	(2)
Période de six mois close le 30 juin 2022	40	6	2
Corporatifs et éliminations			
Période de six mois close le 30 juin 2021			(35)
Effet de change			1
Autres			(14)
Période de six mois close le 30 juin 2022			(48)

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation* de la section *Sommaire des trois derniers exercices*.

Acquisitions, mises en service et cessions

Du côté du secteur **éolien** en **France**, les mises en service de nouvelles installations (voir le tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*) et les arrêts temporaires compte tenu des travaux de repowering se sont traduits par un ajout de 15 GWh à la production, de 6 M\$ aux produits de vente d'énergie et CR, et de 7 M\$ au BAIIA(A).

Quant au secteur **solaire**, l'acquisition de participations dans des installations aux **États-Unis** au premier trimestre de 2021 ainsi que les mises en service de nouvelles installations en **France** à la fin de 2021 ont donné lieu à un ajout de 37 GWh à la production, de 8 M\$ aux produits de la vente d'énergie et CR, et de 7 M\$ au BAIIA(A).

En ce qui concerne le secteur **thermique**, les cessions des centrales Blendecques et Senneterre ont engendré une diminution de 47 GWh de la production, de 9 M\$ des produits de vente d'énergie et CR et de 2 M\$ du BAIIA(A).

Volume

Au Canada, le secteur **éolien** a connu des conditions de vent favorables comparativement aux premiers six mois de 2021, ce qui a engendré une hausse de la production des actifs comparables de 65 GWh ainsi qu'une hausse des produits de la vente d'énergie et CR, et du BAIIA(A) de 10 M\$. Les conditions de vent en France ont par ailleurs été moins favorables, engendrant une diminution de la production des actifs comparables de 100 GWh, et une diminution des produits de la vente d'énergie et CR, et du BAIIA(A) de 8 M\$. Dans l'ensemble, l'impact sur la production des actifs comparables se traduit par une diminution de 35 GWh, et une augmentation des produits de la vente d'énergie et CR, et du BAIIA(A) de 2 M\$.

En ce qui concerne le secteur **hydroélectrique**, les centrales américaines ont bénéficié d'une meilleure hydraulité et ont vu leur production augmenter de 34 % pour atteindre 222 GWh, alors que la production des installations canadiennes est demeurée stable, assurant ainsi un écart global favorable de 57 GWh au chapitre de la production, et de 6 M\$ tant pour les produits de la vente d'énergie et CR, que pour le BAIIA(A).

Prix (contrats d'achats d'électricité et CR)

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, les produits de vente d'énergie et le BAIIA(A) ont augmenté de 33 M\$ au niveau des prix de vente d'énergie principalement en raison des prix marché élevés en France pour les sites bénéficiant de compléments de rémunération.

Un projet législatif concernant les contrats de compléments de rémunération, lequel prévoit un partage des revenus entre l'État français et les producteurs en fonction d'un prix seuil qui serait déterminé annuellement par un arrêté ministériel, est présentement en discussion au Parlement et la Société pourrait devoir rembourser une portion des montants perçus si la loi est adoptée avec un effet rétroactif.

Effet de change

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, la variation du taux de change de l'euro a entraîné une diminution des produits de vente d'énergie et CR de 10 M\$ et de 6 M\$ du BAIIA(A).

Rapprochement entre le BAIIA(A) et les résultats d'exploitation

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, la Société a enregistré un résultat d'exploitation de 136 M\$, comparativement à 102 M\$ pour la période correspondante de 2021, soit une hausse de 34 M\$ ou de 35 %. Le BAIIA(A) est quant à lui passé de 257 M\$ à 294 M\$, soit une variation de 37 M\$ ou de 15 %.

Relation entre les produits et les charges

Excluant les acquisitions, les cessions, les mises en service et les arrêts temporaires liés aux travaux de repowering, les produits de la vente d'énergie et CR ont augmenté d'environ 11 % au cours des six premiers mois de 2022 par rapport à la période correspondante de 2021, compte tenu des conditions favorables du marché français à la suite de l'augmentation des prix marché de la vente d'énergie, tandis que les charges d'exploitation sont restées stables, en raison principalement des économies réalisées suite aux reprises de maintenance.

Résultat net

Au global, pour la période de six mois close le 30 juin 2022, Boralex a enregistré un résultat net de 71 M\$, contre 28 M\$ pour la période correspondante de 2021.

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous, la Société déclare un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 60 M\$ ou 0,59 \$ par action (de base et dilué) pour la période de six mois close le 30 juin 2022, contre un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 20 M\$ ou 0,18 \$ par action (de base et dilué) pour la période correspondante de 2021.

Principaux écarts du résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex

(en millions de dollars canadiens)

Résultat net pour la période de six mois close le 30 juin 2021	20
BAIIA(A) ⁽¹⁾	37
Excédent de participation sur l'Actif net de la Coentreprise SDB I	6
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des Coentreprises	18
Amortissement	4
Dépréciation	(1)
Frais d'acquisition	2
Charges financières	1
Impôts sur le résultat	(9)
Part des actionnaires sans contrôle	(3)
Autres gains	(5)
Autres	(10)
Variation	40
Résultat net pour la période de six mois close le 30 juin 2022	60

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'écart favorable de 40 M\$ résulte principalement de :

- l'augmentation de 37 M\$ du BAIIA(A) ;
- une variation favorable de 18 M\$ de la juste valeur d'un dérivé associé au contrat d'achat d'énergie inclus dans les coentreprises ;
- une variation favorable de 6 M\$ de l'excédent de participation sur l'Actif net de la Coentreprise SDB I ;
- une diminution de 4 M\$ de la charge d'amortissement résultant en grande partie de la variation du taux de conversion de l'euro.

Le tout a été en partie annulé par :

- une hausse de 9 M\$ des impôts sur le résultat attribuable à l'augmentation des résultats de la période de six mois ;
- une variation défavorable des autres éléments de 10 M\$ principalement attribuable à la variation de la juste valeur d'instruments financiers ;
- un écart défavorable de 5 M\$ des autres gains résultant principalement d'un renversement, au premier trimestre 2021, d'un passif financier comptabilisé en 2019 à la suite d'un règlement conclu avec un fournisseur.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie pour les six premiers mois de 2022 démontre que la Société dispose d'une flexibilité financière lui permettant de soutenir sa croissance à la suite de la transaction avec EIP. Également, elle témoigne de la hausse des prix marché en France, ainsi que de l'apport des sites mis en service, ce qui a notamment contribué à la hausse de la marge brute d'autofinancement par rapport à la même période un an plus tôt.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	97	84	234	217
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(78)	(20)	(137)	(342)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	392	(91)	344	91
Écart de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(3)	4	(7)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	413	(30)	445	(41)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	288	264	256	275
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	701	234	701	234

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, la marge brute d'autofinancement a atteint 86 M\$ contre 66 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation de 20 M\$ résulte principalement d'une augmentation de 15 M\$ du BAIIA(A), tel que commenté précédemment, ainsi que d'une diminution de 5 M\$ des *Impôts payés*.

Ainsi, au cours du deuxième trimestre 2022, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont généré 97 M\$ comparativement à 84 M\$ à la même période un an plus tôt.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement représentent une sortie de fonds de 78 M\$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à 20 M\$ pour la même période un an plus tôt. La Société a notamment investi la somme de 78 M\$ en nouvelles immobilisations corporelles et en acomptes dont 69 M\$ dans le secteur éolien en France et 7 M\$ dans le secteur solaire, dont 6 M\$ en France.

Rappelons qu'au deuxième trimestre 2021, Boralex avait investi 12 M\$ en nouvelles immobilisations corporelles, dont 8 M\$ dans le secteur éolien en France. La Société avait également déboursé la somme de 4 M\$ principalement en complément de prix.

Activités de financement

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les activités de financement ont généré des liquidités totales nettes de 392 M\$. Cette situation découle principalement de l'investissement d'EIP qui a engendré une rentrée nette de trésorerie de 750 M\$, tel que détaillé dans le tableau suivant :

Flux de trésorerie nets liée à la transaction avec EIP

Transaction avec un actionnaire sans contrôle	655
Contribution d'un actionnaire sans contrôle	22
Frais de transaction	(10)
Variation des sommes reçues d'un actionnaire sans contrôle	43
Règlement d'instruments financiers	40
Total	750

En effet, par l'entremise de ces instruments financiers, la Société a su maximiser les liquidités reçues de cette transaction par une bonne gestion de risque qui a permis de neutraliser les répercussions de la baisse du taux de conversion de l'euro. En parallèle, la Société a remboursé la facilité de crédit rotatif pour un montant total net de 272 M\$, ainsi qu'un emprunt projet d'un parc éolien d'un montant de 98 M\$.

Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

L'ensemble de ces mouvements de trésorerie au cours du deuxième trimestre 2022 se sont traduits par une augmentation de 413 M\$, ce qui porte le solde de la Trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 juin 2022 à 701 M\$.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022

Activités d'exploitation

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, la marge brute d'autofinancement a atteint 222 M\$ contre 181 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation de 41 M\$ résulte principalement d'une augmentation de 37 M\$ du BAIIA(A), tel que commenté précédemment, ainsi que d'une diminution de 5 M\$ des *Impôts payés*.

Ainsi, au cours des six premiers mois de 2022, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont généré 234 M\$ comparativement à 217 M\$ pour la même période de 2021.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement représentent une sortie de fonds de 137 M\$ pour le premier semestre de 2022, comparativement à 342 M\$ pour la période correspondante de 2021. La Société a notamment investi la somme de 72 M\$ en nouvelles immobilisations corporelles et a versé des acomptes totalisant 59 M\$ pour des sites en construction, selon la répartition ci-dessous.

Répartition sectorielle et géographique des déboursés liés aux nouvelles immobilisations corporelles et acomptes

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Canada	Europe	États-Unis	Total
Éolien				
Construction ⁽¹⁾	—	115	—	115
Exploitation	—	1	—	1
Total éolien	—	116	—	116
Hydroélectrique				
Exploitation	3	—	—	3
Total hydroélectrique	3	—	—	3
Solaire	—	9	1	10
Stockage	—	1	—	1
Corporatif	—	1	—	1
Total	3	127	1	131

(1) Se référer au tableau Évolution du portefeuille en exploitation.

Rappelons qu'au cours des six premiers mois de 2021, Boralex avait investi 42 M\$ en nouvelles immobilisations, dont 30 M\$ dans le secteur éolien en France. La Société avait versé la somme de 274 M\$, nette de la trésorerie acquise, pour l'acquisition des participations dans sept parcs solaires aux États-Unis et consacré 6 M\$ à l'augmentation de sa participation dans des Coentreprises et entreprises associées pour le projet Apuiat. Finalement, la Société avait également déboursé la somme de 12 M\$ principalement en complément de prix.

Activités de financement

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les activités de financement ont généré des liquidités totales nettes de 344 M\$.

Nouveaux financements et remboursements de dettes existantes

Cette hausse découle principalement de la transaction avec EIP qui a engendré une rentrée nette de trésorerie de 750 M\$, comme décrit précédemment.

De plus, au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, la Société a remboursé sa facilité de crédit rotatif, ce qui a engendré une variation nette de 241 M\$, en plus d'un emprunt projet d'un montant de 98 M\$ et a effectué des versements totalisant 127 M\$ sur des emprunts non courants principalement liés aux parcs en exploitation.

D'autre part, les emprunts non courants ont augmenté de 112 M\$ au cours des six premiers mois de 2022 principalement en raison du financement du projet éolien Les Moulins du Lohan en France, conclu le 29 mars 2022. Le financement de 97 M\$ (70 M€), avec des remboursements effectués sur une base trimestrielle, comprend une facilité de lettre de crédit pour le service de la dette de 3 M\$ (2 M€), un financement relais de la taxe sur la valeur ajoutée de 9 M\$ (7 M€) et une facilité de construction de 85 M\$ (61 M€).

Dividendes et autres

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, ainsi que pour la même période en 2021, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes totalisant 34 M\$. Pour chacune des deux périodes, les dividendes versés équivalaient à 0,1650 \$ par action, par trimestre.

Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

L'ensemble de ces mouvements de trésorerie au cours des six premiers mois de 2022 se sont traduits par une augmentation de 445 M\$, ce qui porte le solde de la *Trésorerie et des équivalents de trésorerie* au 30 juin 2022 à 701 M\$.

Situation financière

Aperçu des états consolidés condensés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021	Variation (\$)
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	256	445
Encaisse affectée	12	3	9
Divers actifs courants	183	201	(18)
ACTIFS COURANTS	896	460	436
Immobilisations corporelles	3 198	3 227	(29)
Actifs au titre du droit d'utilisation	400	407	(7)
Immobilisations incorporelles	1 091	1 147	(56)
Goodwill	213	218	(5)
Participations dans des Coentreprises et entreprises associées	158	107	51
Divers actifs non courants	349	185	164
ACTIFS NON COURANTS	5 409	5 291	118
TOTAL DE L'ACTIF	6 305	5 751	554
PASSIF			
PASSIFS COURANTS	466	395	71
Emprunts	2 936	3 383	(447)
Obligations locatives	287	290	(3)
Divers passifs non courants	567	472	95
PASSIFS NON COURANTS	3 790	4 145	(355)
TOTAL DU PASSIF	4 256	4 540	(284)
CAPITAUX PROPRES			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 049	1 211	838
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	6 305	5 751	554

Faits saillants

Actif

Au 30 juin 2022, Boralex disposait d'un actif total de 6 305 M\$, une augmentation de 554 M\$ par rapport à la somme de 5 751 M\$ inscrite au 31 décembre 2021. Cette variation est attribuable à une augmentation de 436 M\$ des *Actifs courants* et de 118 M\$ des *Actifs non courants*.

La variation de 436 M\$ des *Actifs courants* résulte de l'augmentation de 445 M\$ de la *Trésorerie et équivalents de trésorerie*, comme expliqué précédemment à la section *Situation de trésorerie*.

Les *Actifs non courants* ont augmenté de 118 M\$ en raison des principales variations suivantes :

- Une diminution de 29 M\$ de la valeur des *Immobilisations corporelles* (nette de l'amortissement de la période) qui comprend :
 - Les additions de la période pour la somme de 131 M\$ en lien principalement avec les sites en construction ;
 - Une diminution de 75 M\$ liée à la variation des taux de change ;
 - Une diminution de 86 M\$ découlant de l'amortissement des sites en exploitation.

- Une diminution de 56 M\$ du solde des *Immobilisations incorporelles* résultant en majeure partie de la variation des taux de change, qui se traduit par un écart défavorable de 15 M\$, et par l'amortissement des sites en exploitation pour un montant de 47 M\$.
- Une augmentation de 51 M\$ des *Participations dans les Coentreprises et entreprises associées* en raison de :
 - la quote-part du résultat net de 35 M\$ qui inclut le gain sur dérivé incorporé d'**Apuiat** associé au contrat d'achat d'énergie compte tenu de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme ;
 - la quote-part des autres éléments du résultat global de 19 M\$;
 - une diminution résultant des distributions de 5 M\$.
- Une augmentation de 164 M\$ des *Divers actifs non courants* attribuable à l'augmentation des *Autres actifs financiers non courants* en raison de la variation de la juste valeur des instruments financiers compte tenu de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme.

Passifs courants

Au 30 juin 2022, les *Passifs courants* s'élevaient à 466 M\$, contre 395 M\$ au 31 décembre 2021. Cette augmentation de 71 M\$ est attribuable aux principales variations suivantes :

- Une augmentation de 18 M\$ des *Fournisseurs et autres créiteurs* qui résulte principalement d'une hausse, en Europe, de 6 M\$ du montant payable relatif aux impôts sur le revenu et de 5 M\$ du montant payable en lien avec les impôts fonciers ;
- Une augmentation de 24 M\$ des *Autres passifs financiers courants* qui résulte d'une somme due à une coentreprise au montant de 18 M\$;
- Une augmentation de 29 M\$ de la *Part à moins d'un an des emprunts* relatif principalement à un montant exigible dans les douze prochains mois sur la facilité de construction liée à deux parcs éoliens mis en service en août et décembre 2021. Ce montant, de 21 M\$ pour les projets du portefeuille Boralex Energy Investments sera refinancé en un prêt à terme.

Fonds de roulement¹

Au 30 juin 2022, la Société affichait un fonds de roulement de 430 M\$ pour un coefficient¹ de 1,92:1, par rapport à 65 M\$ et 1,16:1 au 31 décembre 2021.

Passifs non courants

Le total des *Passifs non courants* a diminué de 355 M\$ pour atteindre 3 790 M\$ au 30 juin 2022.

Ce recul résulte principalement de la diminution de 447 M\$ des *Emprunts non courants* en raison des principales variations suivantes :

- Une diminution de 241 M\$ liée au remboursement de la facilité de crédit rotatif ;
- Une diminution de valeur résultant de la variation des taux de change pour un montant de 68 M\$;
- Une diminution de 225 M\$ à la suite du remboursement anticipé d'un emprunt projet d'un montant de 98 M\$ et à des versements totalisant 127 M\$ sur des emprunts non courants principalement liés aux parcs en exploitation ;
- Une augmentation de 112 M\$ compte tenu principalement du financement du projet éolien Les Moulins du Lohan en France.

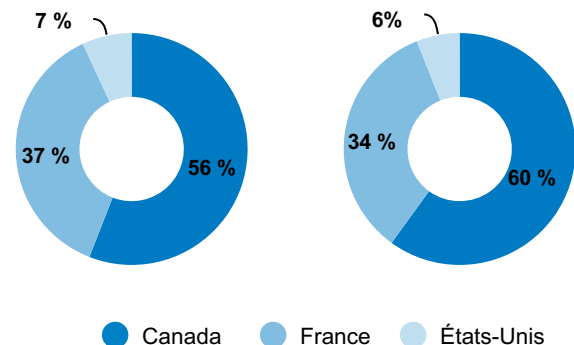
De plus, les *Divers passifs non courants* ont augmenté de 95 M\$, en raison principalement d'une hausse de 93 M\$ attribuable aux *Passifs d'impôts différés*.

Au 30 juin 2022, Boralex disposait d'un montant de 500 M\$ de facilités de crédit disponibles pour la croissance¹ et d'un montant de 921 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés². Pour plus de détails, voir la section *Cibles d'entreprise 2025 - état de la situation*.

La Société dispose également d'une clause accordéon de 150 M\$ laquelle permettra à Boralex d'avoir accès dans le futur à une somme additionnelle selon certaines conditions, ainsi que d'une facilité de lettre de crédit garantie par EDF pour un montant total de 75 M\$ duquel 34 M\$ de lettres de crédit ont été émises au 30 juin 2022. Les emprunts projets incluent des facilités de crédit ayant un montant total autorisé de 224 M\$ au 30 juin 2022. À cette même date, 81 M\$ était disponible sur ces facilités.

Répartition géographique des Emprunts - solde du capital

Au 30 juin 2022 Au 31 décembre 2021



Capitaux propres

Le total des *Capitaux propres* a augmenté de 838 M\$ au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, pour s'établir à 2 049 M\$. Cette hausse est en grande partie attribuable à la transaction entre Boralex et EIP du fait qu'un apport d'un actionnaire sans contrôle de 114 M\$ a été enregistré en plus de l'augmentation de l'équité attribuable aux actionnaires de Boralex, net d'impôts, d'un montant de 513 M\$ ainsi que de l'apport d'un actionnaire sans contrôle de 22 M\$. Cette hausse est aussi attribuable au résultat net de 71 M\$ ainsi qu'à l'augmentation de 163 M\$ des *Autres éléments du résultat global*, liés principalement à la variation de la juste valeur d'instruments financiers à la suite de la hausse des taux d'intérêt. Le tout est en partie annulé par la somme de 34 M\$ versée en dividendes aux actionnaires de Boralex ainsi que des distributions aux actionnaires sans contrôle de 15 M\$.

¹ Le fonds de roulement, le coefficient de fonds de roulement, la dette contractée pour ses projets en construction et les facilités de crédit disponibles pour la croissance sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Les liquidités disponibles et financements autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Coefficient d'endettement¹

L'endettement net¹ s'établissait à 2 543 M\$ au 30 juin 2022, contre 3 423 M\$ au 31 décembre 2021.

Par conséquent, le coefficient d'endettement net, au marché, est passé de 48 % au 31 décembre 2021 à 35 % au 30 juin 2022.

Le cours de clôture du titre de Boralex s'élevait à 42,88 \$ par action au 30 juin 2022 alors qu'il était de 34,42 \$ par action au 31 décembre 2021.

Renseignements sur les capitaux propres de la Société

Au 30 juin 2022, le capital-actions de Boralex consistait en 102 760 775 actions de catégorie A émises et en circulation (102 618 702 au 31 décembre 2021) en raison de l'émission de 142 073 actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions détenues par les membres de la direction et les employés clés.

Au 30 juin 2022, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation était de 224 427, dont 107 418 pouvant être levées.

Entre le 1^{er} juillet et le 2 août 2022, 881 nouvelles actions ont été émises dans le cadre d'une levée d'options d'achat d'actions.

Opérations entre parties liées

Boralex détient une entente de gestion avec R.S.P. Énergie inc., une entité dont un des trois actionnaires est Patrick Lemaire, administrateur de la Société. Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2022 et 2021, le montant des frais de gestion n'est pas significatif.

La Société détient un financement de 250 M\$ auprès d'une filiale de la CDPQ sous forme de prêt à terme non garanti d'une échéance de 10 ans et un prêt à terme de 54 M\$ (40 M€) échéant dans cinq ans, les deux ayant un remboursement du montant intégral à la date de maturité. Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, le montant des intérêts liés à ces prêts est de 8 M\$ (8 M\$ en 2021). Au 30 juin 2022, la CDPQ, l'un des investisseurs institutionnels les plus importants au Canada, détenait 12,5 % des actions en circulation de la Société.

La CDPQ détient une participation majoritaire dans Énergir. La Société développe en partenariat avec Énergir certains sites éoliens situés sur le site de la Seigneurie de Beauré.

En avril 2022, la Société a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Hydro-Québec et Énergir, pour l'élaboration de trois projets éoliens de 400 MW chacun sur le territoire de la Seigneurie de Beauré. L'entente prévoit une participation égale de Boralex, d'Énergir et d'Hydro-Québec dans ces projets et l'énergie produite serait achetée par Hydro-Québec en vertu de trois contrats d'achat d'électricité. La décision d'aller de l'avant avec chacun des projets dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec.

Le site éolien **Val aux Moines** de 15 MW, est détenu à 35 % par l'actionnaire Nordex Employees Holding GmbH. L'actionnaire minoritaire a avancé 5 M\$ (4 M€) pour financer la construction du site. Ce montant est remboursable en 2024. Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2022 et 2021, le montant des intérêts liés à ce dû n'est pas significatif.

La Société charge des frais de gestion et des frais de maintenance à certaines de ses coentreprises en fonction des services rendus. Les revenus afférents pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2022 sont de 6 M\$ (7 M\$ en 2021).

En février 2021, la Société s'engageait dans un partenariat pour le projet éolien **Apuiat** dans lequel Boralex détient une participation à parts égales avec les communautés innues. Boralex a ainsi enregistré une somme due à une coentreprise de 20 M\$ en lien avec la comptabilisation de sa participation dans le projet. Au 30 juin 2022, la somme due à la coentreprise est de 18 M\$.

Le 29 avril 2022, la Société a conclu une entente portant sur l'investissement par Energy Infrastructure Partners (« EIP »), gestionnaire mondial d'investissements basé en Suisse et spécialisé dans le secteur de l'énergie, à hauteur de 30 % dans son portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement en France. Les montants reçus d'EIP lors de cette transaction totalisent 720 M\$ (532 M€) dont 655 M\$ (483 M€) liés à son investissement de 30 % dans les activités de Boralex en France sous réserve des ajustements prévus dans la convention de vente, un prêt de 43 M\$ (32 M€), ainsi qu'une injection simultanée à la transaction au prorata de son pourcentage de détention de 22 M\$ (17 M€) liée au développement du portefeuille français. Un montant à recevoir de 5 M\$ (4 M€) a été comptabilisé pour refléter le rajustement du prix d'acquisition sujet à l'approbation des comptes finaux.

¹ Le coefficient d'endettement net et l'endettement net sont des mesures de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Saisonnalité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	30 sept. 2020	31 déc. 2020	31 mars 2021	30 juin 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (GWh)								
Site éoliens	596	1 228	1 312	940	716	1 168	1 337	894
Centrales hydroélectriques	144	186	171	190	205	223	189	229
Sites solaires	7	3	77	176	150	81	115	175
Centrales thermiques ⁽¹⁾	42	51	70	17	37	20	40	—
	789	1 468	1 630	1 323	1 108	1 492	1 681	1 298
PRODUITS DE LA VENTE D'ÉNERGIE ET COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION								
Sites éoliens	85	170	171	115	92	164	192	128
Centrales hydroélectriques	14	15	15	14	17	18	18	21
Sites solaires	2	—	7	16	14	7	11	19
Centrales thermiques ⁽¹⁾	4	8	13	2	3	3	6	—
	105	193	206	147	126	192	227	168
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3	60	77	24	7	74	91	45
BAIIA(A)⁽²⁾								
Sites éoliens	69	155	148	101	75	152	170	117
Centrales hydroélectriques	9	10	10	11	13	13	13	15
Sites solaires	1	1	6	13	12	5	9	16
Centrales thermiques ⁽¹⁾	—	—	5	(1)	—	—	2	—
	79	166	169	124	100	170	194	148
Corporatif et éliminations	(17)	(29)	(18)	(18)	(19)	(18)	(21)	(27)
	62	137	151	106	81	152	173	121
RÉSULTAT NET	(8)	30	40	(12)	(22)	20	57	14
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE BORALEX	(6)	25	36	(16)	(20)	17	50	10
Par action (de base et dilué)	(0,06 \$)	0,24 \$	0,34 \$	(0,16 \$)	(0,20 \$)	0,17 \$	0,49 \$	0,10 \$
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT⁽³⁾	63	101	115	66	66	116	136	86

⁽¹⁾ Le 1^{er} mai 2021, la Société a cédé la centrale de cogénération de Blendecques, dernier actif de production à base d'énergie fossile de la Société, qui devenait ainsi producteur à 100 % d'énergie renouvelable. Le 1^{er} avril 2022, la Société a cédé sa centrale thermique de Senneterre qui constitue le dernier actif de production d'énergie à base de biomasse de son portefeuille.

⁽²⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽³⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'exploitation et les résultats de la Société sont en partie soumis à des cycles saisonniers ainsi qu'à certains autres facteurs cycliques qui varient selon les secteurs. Comme la presque totalité des sites exploités par la Société dispose de contrats de vente d'énergie à long terme à des prix déterminés et indexés ou de compléments de rémunération fixant des prix plancher, les cycles saisonniers influencent principalement le volume total de production de la Société. L'impact de ces cycles est atténué par la diversification des sources de production de la Société et par un positionnement géographique favorable. Le volume d'activité des sites de Boralex est influencé ainsi :

- Les conditions éoliennes, tant en France qu'au Canada, sont généralement plus favorables en hiver, ce qui correspond aux premier et quatrième trimestres de Boralex. Toutefois, ces périodes présentent des risques plus élevés de baisse de production en raison de phénomènes climatiques comme le givre.
- Pour l'énergie solaire, les conditions d'ensoleillement sont généralement plus favorables au printemps et en été.
- L'hydroélectricité produite est tributaire d'une hydraulicité qui est traditionnellement maximale au printemps et bonne à l'automne au Canada comme dans le Nord-est des États-Unis. Les débits d'eau tendent historiquement à diminuer en hiver et en été. Cependant, sur un horizon à long terme, il peut y avoir des variations d'une année à l'autre en raison de phénomènes climatiques ponctuels. Il est à noter qu'à l'exception de quatre centrales qui bénéficient d'un débit régulé en amont qui n'est pas sous le contrôle de la Société, les autres centrales hydroélectriques de Boralex n'ont pas de réservoir pour permettre de réguler les débits d'eau en cours d'année.

	Puissance installée (MW) ⁽²⁾	Historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans ⁽¹⁾			
		T1	T2	T3	T4
Éolien	2 053	32 %	20 %	17 %	31 %
Solaire	244	19 %	32 %	32 %	17 %
Hydroélectrique	181	24 %	30 %	20 %	26 %
Production d'électricité totale	2 478	30 %	22 %	18 %	30 %

⁽¹⁾ L'historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ En date du 2 août 2022.

Gestion des risques financiers

Pour atténuer les risques de marché auxquels elle est exposée, la Société utilise diverses stratégies, comprenant l'utilisation d'instruments dérivés et de technique de gestion de couverture naturelle.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de :

Investissements nets à l'étranger - La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux fluctuations des taux de change sur ses investissements dans des établissements à l'étranger et principalement sur les liquidités résiduelles pouvant être distribuées à la société mère. La Société bénéficie d'une couverture naturelle partielle de ce risque car les revenus, les dépenses et les financements sont effectués en devises locales. La Société contracte des dettes libellées en devises étrangères et des instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps croisés sur taux d'intérêt et devises (mieux connus sous l'appellation anglophone « Cross-Currency Swaps ») pour mitiger ce risque. Les swaps croisés sur taux d'intérêt procurent principalement une couverture de l'investissement net en Europe et permettent de convertir les montants tirés sur la facilité de crédit rotatif au Canada pour bénéficier des taux d'intérêt plus faibles dans les autres pays. Une dette en devise locale a été contractée pour l'acquisition des parcs solaires aux États-Unis, et a été désignée comme élément de couverture de cet investissement net étranger. Avec la hausse prévue par le plan stratégique des investissements aux États-Unis, la Société fera une gestion plus active de cette devise au cours des prochaines années.

Achats d'équipements - Des déboursés futurs importants (turbines et panneaux solaires) pourront être en devises étrangères et la Société aura recours, au besoin, à des dérivés pour protéger le rendement anticipé des projets.

Risque de prix

Revenus de vente d'énergie - Le risque de prix de vente d'énergie représente le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des cours du prix de l'énergie qui lui varie selon l'offre, la demande et certains facteurs externes, dont les conditions météorologiques et le prix de l'énergie provenant d'autres sources. La quasi-totalité des centrales possèdent des contrats à long terme de vente d'énergie dont la très grande majorité est assujettie à des clauses d'indexation partielles ou complètes en fonction de l'inflation ou des compléments de rémunération fixant des prix plancher. La Société se retrouve ainsi exposée à la fluctuation du prix de l'énergie quand l'électricité produite est vendue sur le marché sans compléments de rémunération ou en vertu de contrats à court terme. Au 30 juin 2022, environ 3 % de l'électricité produite par la Société est vendue sur le marché sans bénéficier de complément de rémunération ou en vertu de contrats à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2022, environ 92 % des prêts à terme - projets portent intérêt à des taux variables¹ et exposent la Société à des fluctuations de la valeur de ces emprunts. Compte tenu des hausses de taux anticipées et afin d'atténuer l'incidence de ce risque, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt en sus des swaps traditionnels afin de fixer les taux d'intérêt des emprunts réduisant ainsi son exposition à 8 % de la dette totale¹.

Le tableau ci-dessous résume les relations de couverture de la Société au 30 juin 2022 :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)				Notionnel actuel		Juste valeur ⁽¹⁾	
Instrument de couverture	Type de couverture/ Élément couvert	Risque couvert	Devise	(devise d'origine)	(CAD)	(devise d'origine)	(CAD)
Swaps croisés sur taux d'intérêt et devises	Flux de trésorerie / Investissement net en Europe	Risque de change	EUR contre CAD	264	368	11	11
Contrats de change à terme (USD contre CAD)	Flux de trésorerie / Investissement net aux États-Unis	Risque de change	USD contre CAD	69	88	(1)	(1)
Swaps financiers de taux d'intérêt	Flux de trésorerie / Emprunts à terme en EUR	Risque de taux d'intérêt	EUR	768	1 036	52	69
Swaps financiers de taux d'intérêt	Flux de trésorerie / Emprunts à terme en USD	Risque de taux d'intérêt	USD	136	175	21	26
Swaps financiers de taux d'intérêt	Flux de trésorerie / Emprunts à terme en CAD	Risque de taux d'intérêt	CAD	1 063	1 063	124	124

⁽¹⁾ Les valeurs favorables et défavorables ne sont qu'une indication des fluctuations à terme des taux d'intérêt et de change mais ne remettent pas en question l'efficacité de la stratégie de gestion des risques.

¹ Le pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable et le pourcentage d'exposition sur la dette totale sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.)	Données financières respectives Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, (iv) le capital versé lié aux obligations locatives, (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation, plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Mesures financières non conformes aux PCGR - suite			
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels on exclu les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Mesures financières non conformes aux PCGR - Ratios non conformes aux PCGR		
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>
Coefficient d'endettement net - Combiné	Pour effectuer la gestion globale de son capital	Le montant de l'endettement net avec les données financières du Combiné divisé par la somme de : (i) la valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires, (ii) la part des actionnaires sans contrôle, (iii) l'endettement net.
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	Pour évaluer le montant qui sera disponible par action pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise, ainsi que pour évaluer la performance des résultats d'exploitation	Le montant des flux de trésorerie discrétionnaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation
Ratio de réinvestissement	Pour évaluer la portion des flux de trésorerie qui sont disponibles pour réinvestir dans la croissance de la Société. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Le montant des flux de trésorerie discrétionnaires moins le montant des dividendes versés aux actionnaires de Boralex divisé par le montant des flux de trésorerie discrétionnaires
Ratio de distribution	Pour évaluer sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à financer son développement futur	Le montant des dividendes versés aux actionnaires de Boralex divisé par le montant des flux de trésorerie discrétionnaires

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles	
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures de gestion du capital	
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>
Coefficient d'endettement net - Consolidé	Pour effectuer la gestion globale du capital
Endettement net	Pour évaluer le niveau d'endettement afin d'effectuer la gestion globale du capital

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires	
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Capitalisation totale au marché	La capitalisation totale au marché est composée de la somme de la valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires, de la part des actionnaires sans contrôle et de l'endettement net.
Coefficient de fonds de roulement	Le coefficient de fonds de roulement est calculé en divisant les actifs courants par les passifs courants.
Dette contractée pour ses projets en construction	La dette contractée pour ses projets en construction représente le montant de la dette pour laquelle la Société a obtenu un financement et pour lequel elle n'a pas encore tiré le plein montant disponible.
Financements prévus	Les financements prévus représentent le financement que la Société estime qu'elle obtiendra pour construire le projet.
Fonds de roulement	Le fonds de roulement représente la différence entre les actifs courants et les passifs courants.
Historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans	L'historique de la production d'électricité moyenne est calculé en fonction de la moyenne de production d'électricité produite durant les cinq derniers exercices financiers complets de la Société, soit de 2017 à 2021.
Investissements totaux prévus	Les investissements totaux prévus représentent les sommes qui devront être investies pour construire le projet afin de permettre sa mise en service.
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Pourcentage de puissance installée assujettie à des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération	Le pourcentage de puissance installée de Boralex assujettie à des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération représente la puissance installée à laquelle sont associés des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération comparativement à la puissance installée totale de Boralex.
Pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable	Le pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable est obtenu en divisant le montant des emprunts à taux variable excluant le crédit rotatif et la dette subordonnée par la valeur totale des emprunts non courants.
Pourcentage d'exposition sur la dette totale	Le pourcentage d'exposition réelle aux fluctuations des taux d'intérêt des emprunts non courants est obtenu en divisant le montant des emprunts réduit des notionnels de swaps de taux d'intérêt par la valeur totale des emprunts non courants.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.
Sommes déjà investies dans les projets en construction	Les sommes déjà investies dans les projets en construction représentent les sommes qui ont été investies et comptabilisées à la situation financière en date du présent document.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.
Valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires	La valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires est composée du nombre d'actions en circulation multiplié par la valeur boursière des actions.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné.

	2022			2021		
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois closes le 30 juin :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 298	154	1 452	1 323	162	1 485
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	168	17	185	147	17	164
Résultat d'exploitation	45	8	53	24	9	33
BAIIA(A)	121	12	133	106	11	117
Résultat net	14	—	14	(12)	—	(12)
Périodes de six mois closes le 30 juin :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	2 979	348	3 327	2 952	363	3 315
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	395	38	433	353	39	392
Résultat d'exploitation	136	22	158	102	22	124
BAIIA(A)	294	22	316	257	22	279
Résultat net	71	—	71	28	4	32
	Au 30 juin 2022			Au 31 décembre 2021		
Total de l'actif	6 305	380	6 685	5 751	411	6 162
Emprunts - Solde du capital	3 256	337	3 593	3 682	348	4 030

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

Éolien

	2022			2021		
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois closes le 30 juin :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	894	154	1 048	940	162	1 102
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	128	17	145	115	17	132
BAIIA(A)	117	10	127	101	10	111
Périodes de six mois closes le 30 juin :						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	2 231	348	2 579	2 251	363	2 614
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	320	38	358	286	39	325
BAIIA(A)	287	20	307	248	21	269

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

La direction utilise le BAIIA(A) afin de mesurer la performance des secteurs d'activité de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

	2022			2021			Variation 2022 vs 2021	
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Périodes de trois mois closes le 30 juin :								
Résultat d'exploitation	45	8	53	24	9	33	21	20
Amortissement	72	6	78	73	5	78	(1)	—
Dépréciation	2	1	3	1	—	1	1	2
Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées	10	(10)	—	(1)	1	—	11	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des Coentreprises	(8)	8	—	4	(4)	—	(12)	—
Autres pertes (gains)	—	(1)	(1)	5	—	5	(5)	(6)
BAIIA(A)	121	12	133	106	11	117	15	16
Périodes de six mois closes le 30 juin :								
Résultat d'exploitation	136	22	158	102	22	124	34	34
Amortissement	144	12	156	148	10	158	(4)	(2)
Dépréciation	3	1	4	2	—	2	1	2
Quote-part des profits des Coentreprises et entreprises associées	34	(34)	—	9	(9)	—	25	—
Excédent de participation sur l'Actif net de la Coentreprise SDB I	—	—	—	6	(6)	—	(6)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des Coentreprises	(23)	23	—	(5)	5	—	(18)	—
Autres gains	—	(2)	(2)	(5)	—	(5)	5	3
BAIIA(A)	294	22	316	257	22	279	37	37

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Coefficient d'endettement net

Le « coefficient d'endettement net » Consolidé est une mesure de gestion de capital et représente le coefficient de « l'endettement net » par rapport à la « capitalisation totale au marché », chacun étant calculé de la manière décrite ci-dessous.

Le « coefficient d'endettement net » Combiné est un ratio non conforme aux IFRS.

	Consolidé		Combiné	
	Au 30 juin	Au 31 décembre	Au 30 juin	Au 31 décembre
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2022	2021	2022	2021
Emprunts	2 936	3 383	3 243	3 700
Part à moins d'un an des emprunts	249	220	270	240
Frais de transactions, nets de l'amortissement cumulé	71	79	80	90
Emprunts - Solde du capital	3 256	3 682	3 593	4 030
Moins :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	256	722	271
Encaisse affectée	12	3	12	3
Endettement net	2 543	3 423	2 859	3 756

La Société définit sa capitalisation totale au marché comme suit :

	Consolidé		Combiné	
	Au 30 juin	Au 31 décembre	Au 30 juin	Au 31 décembre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	2022	2021	2022	2021
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	102 761	102 619	102 761	102 619
Cours de l'action (en \$ par action)	42,88	34,42	42,88	34,42
Valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires	4 406	3 532	4 406	3 532
Part des actionnaires sans contrôle	354	210	354	210
Endettement net	2 543	3 423	2 859	3 756
Capitalisation totale au marché	7 303	7 165	7 619	7 498

La Société calcule le coefficient d'endettement net comme suit :

	Consolidé		Combiné	
	Au 30 juin	Au 31 décembre	Au 30 juin	Au 31 décembre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	2022	2021	2022	2021
Endettement net	2 543	3 423	2 859	3 756
Capitalisation totale au marché	7 303	7 165	7 619	7 498
COEFFICIENT D'ENDETTEMENT NET , au marché	35 %	48 %	38 %	50 %

Marge brute d'autofinancement, flux de trésorerie discrétionnaires, ratio de réinvestissement et ratio de distribution

La Société définit la marge brute d'autofinancement, les flux de trésorerie discrétionnaires, le ratio de distribution et le ratio de réinvestissement comme suit :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	30 juin		30 juin	31 décembre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	97	84	362	345
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(11)	(18)	42	18
Marge brute d'autofinancement	86	66	404	363
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(69)	(72)	(218)	(222)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	4	2	6	8
	21	(4)	192	149
Capital versé lié aux obligations locatives	(3)	(2)	(16)	(13)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle	(10)	(6)	(23)	(20)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(3)	(1)	(12)	(8)
Frais de développement (aux résultats)	8	6	28	24
Flux de trésorerie discrétionnaires	13	(7)	169	132
Dividendes versés aux actionnaires	17	17	68	68
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 728	102 619	102 654	102 619
Flux de trésorerie discrétionnaires - par action	0,12 \$	(0,07 \$)	1,64 \$	1,28 \$
Dividendes versés aux actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	0,6600 \$	0,6600 \$
Ratio de distribution			40 %	52 %
Ratio de réinvestissement			60 %	48 %

⁽¹⁾ Excluant les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes.

⁽²⁾ Pour les trois mois clos le 30 juin 2022, ajustement favorable de 4 M\$ composé principalement de frais de transactions et d'acquisitions. Pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 2022, ajustement favorable de 6 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2021, ajustement favorable de 8 M\$ composé principalement de 5 M\$ de paiements de frais et passifs assumés liés aux acquisitions ainsi que 3 M\$ pour des activités de financement antérieures ou non liées à des sites en exploitation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

	Consolidé	
	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
(en millions de dollars canadiens) (non audités)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	256
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets	(209)	(195)
Trésorerie et équivalents de trésorerie destiné à être utilisé à court terme	(71)	(220)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	421	61
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	500	339
Liquidités disponibles et financements autorisés	921	400

Analyse des résultats d'exploitation - Combiné

Le Combiné (« Combiné ») présenté dans ce rapport de gestion résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS (« Consolidé ») et de celle portant sur la quote-part des Participations. Pour de plus amples renseignements, voir la section III - *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport de gestion.

Participations dans des Coentreprises et entreprises associées

L'analyse des résultats en Combiné tient compte des *Coentreprises et entreprises associées* en exploitation de la Société. Les données sont présentées en proportion des pourcentages de la participation détenue par Boralex. Les principales *Coentreprises et entreprises associées* sont :

	Secteur	Pays	Statut	% de participation de Boralex	
				Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
SDB I et II	Éolien	Canada	Exploitation	50,00 %	50,00 %
LP II	Éolien	Canada	Exploitation	59,96 %	59,96 %
Roncevaux	Éolien	Canada	Exploitation	50,00 %	50,00 %
Apuiat	Éolien	Canada	Projet sécurisé	50,00 %	50,00 %

Faits saillants - Combiné⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	SDB I et II ⁽²⁾		Combiné ⁽¹⁾		Variation Combiné ⁽¹⁾ 2022 vs 2021	
	2022	2021	2022	2021	GWh ou \$	%
Périodes de trois mois closes le 30 juin :						
Production éolienne (GWh)	117	128	1 452	1 485	(33)	(2)
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	13	14	185	164	21	12
Résultat d'exploitation	8	9	53	33	20	61
BAIIA(A) ⁽³⁾	12	12	133	117	16	14
Résultat net	4	4	14	(12)	26	>100
Périodes de six mois close le 30 juin :						
Production éolienne (GWh)	266	284	3 327	3 315	12	—
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	30	32	433	392	41	10
Résultat d'exploitation	21	20	158	124	34	28
BAIIA(A) ⁽³⁾	28	27	316	279	37	13
Résultat net	13	12	71	32	39	>100
Total de l'actif ⁽⁴⁾	346	342	6 685	6 162	523	8
Emprunts - Solde du capital ⁽⁴⁾	261	270	3 593	4 030	(437)	(11)

⁽¹⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ SDB I et II sont considérées comme des coentreprises significatives pour la Société.

⁽³⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽⁴⁾ Au 31 décembre 2021 pour le comparatif.

Analyse des résultats d'exploitation combinés de la période de trois mois close le 30 juin 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ¹
Consolidé			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	1 323	147	106
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	14	6	6
Cession thermique	(17)	(2)	1
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	15	15
Volume	(22)	—	—
Effet de change	—	(4)	(2)
Autres	—	6	(5)
Période de trois mois close le 30 juin 2022	1 298	168	121
Impact des coentreprises, entreprises associées et éliminations			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	162	17	11
Volume	(8)	(1)	(1)
Autres	—	1	2
Période de trois mois close le 30 juin 2022	154	17	12
Combiné⁽³⁾			
Période de trois mois close le 30 juin 2021	1 485	164	117
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	14	6	6
Cession thermique	(17)	(2)	1
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	15	15
Volume	(30)	(1)	(1)
Effet de change	—	(4)	(2)
Autres	—	7	(3)
Période de trois mois close le 30 juin 2022	1 452	185	133

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*.

⁽³⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Au deuxième trimestre 2022, la production d'électricité selon le Combiné s'élève à 1 452 GWh, une diminution de 2 % ou de 33 GWh par rapport à la période correspondante de 2021. Les produits de la vente d'énergie et CR ainsi que le BAIIA(A) sont en hausse de 12 % et de 14 % pour s'établir à 185 M\$ et 133 M\$, respectivement.

Par rapport au deuxième trimestre 2021, les installations des *Coentreprises et entreprises associées* affichent une diminution de 5 % en ce qui concerne la contribution au volume de production, de 4 % dans le cas de la contribution aux produits de la vente d'énergie et CR, et de 2 % quant à la contribution au BAIIA(A).

Analyse des résultats d'exploitation combinés de la période de six mois close le 30 juin 2022

	Production	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ⁽¹⁾
Consolidé			
Période de six mois close le 30 juin 2021	2 952	353	257
Acquisitions ⁽²⁾	19	2	2
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	33	12	12
Volume	22	7	7
Cession thermique	(47)	(9)	(2)
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	33	33
Effet de change	—	(10)	(6)
Autres	—	7	(9)
Période de six mois close le 30 juin 2022	2 979	395	294
Impact des coentreprises, entreprises associées et éliminations			
Période de six mois close le 30 juin 2021	363	39	22
Volume	(15)	(2)	(2)
Autres	—	—	1
Période de six mois close le 30 juin 2022	348	37	21
Combiné⁽³⁾			
Période de six mois close le 30 juin 2021	3 315	392	279
Acquisitions ⁽²⁾	19	2	2
Mises en service et arrêts temporaires ⁽²⁾	33	12	12
Volume	7	5	5
Cession thermique	(47)	(9)	(2)
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	34	34
Effet de change	—	(10)	(6)
Autres	—	7	(8)
Période de six mois close le 30 juin 2022	3 327	433	316

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*.

⁽³⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, la production d'électricité selon le Combiné s'élève à 3 327 GWh, en hausse de 12 GWh par rapport à la période correspondante de 2021, tandis que les produits de la vente d'énergie et CR et le BAIIA(A) affichent une hausse de 10 % et de 13 % pour s'établir à 433 M\$ et à 316 M\$ respectivement. Ces hausses sont en majeure partie attribuables à la contribution des sites mis en service et des prix élevés sur le marché en France, lesquelles hausses ont été partiellement réduites par l'effet de change et la cession d'une centrale thermique.

Par rapport au premier semestre 2021, les installations des *Coentreprises et entreprises associées* affichent une diminution de 4 % en ce qui concerne la contribution au volume de production, de 3 % dans le cas de la contribution aux produits de la vente d'énergie et CR, et une augmentation de 3 % quant à la contribution au BAIIA(A).

Engagements

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Engagements conclus en 2022	Engagements cumulés au 30 juin 2022
Contrats d'achat et de construction	112	141
Contrats d'entretien	19	302
Contreparties conditionnelles	—	24
Autres	18	37
	149	504

Événement subséquent

Acquisition d'actions d'Infinergy

Le 4 juillet 2022, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de WW Holdco Ltd ("Infinergy"), une société de développement d'énergie renouvelable basée au Royaume-Uni pour une contrepartie en espèces de 37 M\$ (24 M£). La transaction inclut le rachat de la participation résiduelle d'Infinergy de 50% dans des projets faisant partie du partenariat établi en 2017 avec Boralex et dont la Société détient déjà le contrôle, un portefeuille de développement ainsi que l'intégration de l'équipe d'Infinergy. Au 30 juin 2022, les frais de transaction étaient négligeables.

En raison de la période de temps limitée entre l'acquisition et la publication des états financiers consolidés de la Société, les incidences comptables de l'acquisition sont en cours d'analyse.

Facteurs de risque et d'incertitudes

Facteurs de risque

À l'exception de ce qui suit, la Société n'a observé aucun changement important au regard des risques auxquels elle est soumise, lesquels sont décrits à la rubrique *Facteurs de risque* du rapport de gestion, inclus dans son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Situation en Ukraine et sanctions contre la Russie

La situation en Ukraine et les sanctions contre la Russie en 2022 n'ont eu aucun impact négatif identifié et mesuré en date de clôture. La Société n'a aucun actif en Russie, que ce soit en développement ou en exploitation, de même qu'elle n'y entretient aucune relation commerciale.

Estimations et sources d'incertitudes

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction utilise des estimations et des jugements qui peuvent avoir une incidence importante sur les revenus, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs comptabilisés et l'information figurant dans les états financiers consolidés. La direction établit ces estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que la Société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les résultats réels pourraient être différents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont périodiquement passées en revue et l'incidence de toute modification est immédiatement comptabilisée.

Les éléments dont il est question sont présentés à la rubrique *Facteurs d'incertitude* du rapport de gestion annuel de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Contrôles internes et procédures

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information* présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs, des CPCI ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les documents intermédiaires et annuels de Boralex est rassemblée et communiquée en temps opportun à la Direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre une prise de décisions appropriées concernant la communication de cette information. De même, un processus de CIIF a également été conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, il n'y a eu aucune modification du CIIF ayant eu une incidence importante ou susceptible d'avoir une incidence sur le CIIF.